

**Début de la 14^e édition
du Prix international
d'Alger de récitation,
de psalmodie et
d'exégèse du Coran**

P. 24

**M. Tebboune
reçoit
le ministre
iranien des AE**

ALGÉRIE - IRAN



**Jawad Zarif: convergence
de vues entre l'Algérie
et l'Iran sur la lutte
antiterroriste et le respect
de la souveraineté des Etats**

P. 24

PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT

2 mots-clés : bonne gouvernance et transparence

• Renforcer la bonne gouvernance en consolidant la transparence

Le renforcement de la bonne gouvernance à travers la consolidation de la transparence et de la moralisation de l'action publique, constitue l'un des axes du Plan d'action du gouvernement, qui s'inscrit dans la continuation de la mise en œuvre du programme du président de la République.

Pp. 4-5



**LE MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME
ET DE LA VILLE, YUCEF CHORFA
L'A ANNONCÉ :**
**Programmation d'une journée nationale
d'attribution de logements à l'occasion
de la Fête de l'indépendance**

P. 3

**LE MINISTRE DU COMMERCE, M.
SACI L'A AFFIRMÉ À AÏN DEFLA**
**La limitation des licences
d'importation de certains
produits vise la protection
de l'économie nationale**

P. 6

ORAN :
**Formation
gratuite en
audiovisuel
au profit de 50
jeunes**

P. 3

SANTÉ

**Fatigue, ongles
et cheveux
cassants...
Peut-être
manquez-vous
de fer ?**

P.p. 12-13

**CONFÉRENCE
DE PRESSE HIER
DE LA FAC
AU FORUM DE DK NEWS**
AÏD EL FITR
**La FAC met en garde
contre les vêtements
de mauvaise qualité**

P. 7

FOOTBALL

**COUPE DE LA
CONFÉDÉRATION (POULES)**
**Le MC Alger prépare
Mbabane Swallows
avec un effectif
au complet**

P. 21

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
**Opération militaire à
Constantine et Skikda :**
**3 terroristes éliminés
et 3 autres capturés**

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ
**2 narcotrafiquants
arrêtés et 559 kg
de kif traité saisis**

P. 3

CE MATIN AU FORUM DE LA SÛRETÉ NATIONALE Conférence de presse

Le Forum de la Sûreté nationale, abrite ce matin à partir de 10h à l'Ecole supérieure de police Ali-Toussi de Châteauneuf, une conférence de presse consacrée à la présentation du bilan des affaires criminelles traitées et élucidées par la DGSN au

cours de l'année 2016 et durant le premier trimestre 2017. Cette rencontre sera également une occasion pour présenter les moyens scientifiques, techniques et technologiques utilisés par les services de la police judiciaire.



MUSÉE NATIONAL DU MOUDJAHID Enregistrement de témoignages



Le musée national du moudjahid, organise aujourd'hui, la 168 rencontre dédiée au recueil et à l'enregistrement de témoignages de moudjahidine et moudjahide sur la guerre de libération. Cette rencontre abordera les plus grandes batailles qui ont marqué la guerre de libération nationale.

DEMAIN À LA LIBRAIRIE CHAÏB DZAÏR Hommage au journaliste Abdelkrim Djilali

Les éditions ANEP, rendront hommage au journaliste et homme des médias Abdelkrim Djilali (1955-2017) lors d'une rencontre qui verra la présence de sa famille et de ses amis, demain mardi 20 juin à partir de 22h à la librairie Chaïb Dzaïr sise 1, avenue Pasteur Alger-Centre.

THÉÂTRE DE VERDURE World War Z2 et Logan en projection

Les films «World War Z2» de David Fincher et «Logan» réalisé par James Mangold, seront en projection ce soir à partir de 22h45 au Théâtre de verdure, Complexe Laâdi Fliçi (2, rue Frantz Fanon, Alger).



MASCARA Commémoration du 61^e anniversaire de la mort du chahid Ahmed Zabana



Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, présidera aujourd'hui à Mascara, la cérémo-

nie de commémoration du 61^e anniversaire de la mort du chahid Ahmed Zabana.

Horaires des prières

Lundi 24 ramadhan 1438

Fajr	03:25
Dohr	12:50
Asr	16:41
Maghreb	20:14
Isha	21:58



HÔTEL MAZAFRAN Conférence du P^r Abderrahmane Mebtoul

L'expert en économie, Abderrahmane Mebtoul, animera cet après-midi à partir de 16h à l'hôtel Mazafra, une conférence-débat ayant pour thème «Le programme du gouvernement et les perspectives de l'économie nationale à l'horizon 2017/2020/2030».



HCI Conférence sur la veille spirituelle

Le Haut conseil islamique (HCI), abrite aujourd'hui à partir de 12h, une conférence ayant pour thème «La veille islamique», animée par Mohamed Larbi Chaïchi et Bachir Messaïfa.



Météo



	Max	Min
Alger	28°	19°
Oran	27°	21°
Annaba	27°	20°
Béjaïa	27°	19°
Tamanrasset	35°	24°

SALLE IBN KHALDOUN Hamidou en concert



Dans le cadre du programme les nuits du ramadhan, l'artiste Hamidou, animera un concert, ce soir à partir de 22h45 à la salle Ibn Khaldoun, (12, rue Cherif Saadane, Alger).

PROTECTION CIVILE Formation sur la communication de crise au profit des officiers chargés de l'information

Dans le cadre du développement et de la modernisation du secteur de la protection civile particulièrement dans le domaine des ressources humaines et eu égard aux missions multiples et de plus en plus complexes dévolues au secteur de la Protection Civile notamment en ce qui concerne la prise en charge des différents risques, la Direction générale de la protection civile organise jusqu'au 22 juin au niveau de la direction de la wilaya d'Alger, une session de formation sur la communication de crise au profit des officiers chargés de l'information. Cette formation construite dans le cadre des accords de coopération Algéro-Français (FSP) dans le domaine de la Protection Civile prépare les officiers à la gestion de l'information en cas de risques et au management des crises. Cette session de formation permettra aux participants d'acquérir des savoirs, des savoirs-faire, mais également des capacités et des compétences. A l'issue de cette formation, les participants seront capables de choisir et mettre en œuvre les outils d'identification et de dimensionnement des crises; préparer et/ou conduire une démarche de communication de crise, que ce soit sur les plans technique, scientifique, social; appréhender la nature et les principales caractéristiques des situations de crise afin d'apprendre à y faire face; et mettre en place les outils de retour d'expérience et de préparation à la gestion de la communication en cas de crises.

CENTRE CULTUREL BACHIR-MENTOURI La nuit de la poésie

Dans le cadre de son programme hebdomadaire «Les mercredis du verbe», l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise ce soir à partir de 21h au Centre des activités culturelles Bachir Mentouri, une soirée poétique avec entre autres : Abdeslam et Nezha Sebtî.

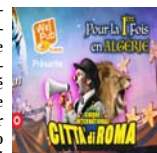


FADS Appel au don du sang

A l'occasion du mois sacré du Ramadhan 1438, la Fédération algérienne des donneurs de sang lance un appel à l'ensemble de la population âgée de 18 à 65 ans et en bonne santé, de répondre en masse à l'appel du cœur en ce mois sacré et aller offrir un peu de leur sang. Ce geste banal, rendra l'espoir et le sourire à des personnes qui en ont besoin, et c'est la meilleure aumône qu'on puisse offrir à un malade. Le matériel de prélèvement est à usage unique et stérilisé, donc aucune crainte de ce côté. Comptant sur votre générosité à cette action hautement humanitaire, la FADS et l'ensemble des malades vous remercieront.

Vivez la magie du cirque international Citta Di Roma avec Ooredoo

Ooredoo poursuit son accompagnement des événements qui rassemblent les Algériens, en étant le Partenaire officiel du cirque international Citta Di Roma qui a posé son chapiteau au Parc zoologique de Ben Aknoun à Alger jusqu'au 1^{er} juillet 2017. Organisé par Web Pub Events, le cirque international Citta Di Roma est un grand espace de détente et de loisirs, ouvert au public en ce mois de ramadhan de 22h jusqu'à 2h du matin, à raison de deux séances par soirée, offrant une multitude de spectacles et de numéros pour les enfants et les familles afin de partager des moments agréables de distraction. Cette grande manifestation se poursuivra après le mois de ramadhan dans un long périple à travers plusieurs wilayas du pays, à savoir : Béjaïa, Annaba, Sétif, Batna, Tizi Ouzou, Blida, Oran, Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Mostaganem, avant de revenir à Alger en avril 2018. Pour se rapprocher davantage de ses clients et des citoyens, Ooredoo a mis en place un Espace Service pour présenter ses innovations et pour la vente de ses offres et produits aux visiteurs. En accompagnant cette manifestation de divertissement, Ooredoo offre une agréable opportunité aux algériens dans les différentes régions du pays, de vivre la magie du cirque et de partager des moments agréables de détente.



LE MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE, YUCEF CHORFA L'A ANNONCÉ : Programmation d'une journée nationale d'attribution de logements à l'occasion de la fête de l'indépendance

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Youcef Chorfa a annoncé, samedi à Tiaret, qu'une journée nationale d'attribution de logements tous programmes confondus sera programmée à l'occasion de la fête de l'indépendance, pour la réjouissance des citoyens.

Lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya, le ministre a indiqué que de nombreux logements réalisés à travers le pays seront distribués à l'occasion de la fête de l'indépendance, soulignant qu'une journée nationale sera consacrée à cette opération. Il a annoncé aussi l'achèvement prochain de la réalisation du programme AADL 1 et l'attribution de tous ses logements avant le prochain trimestre puis le lancement de l'attribution de logements AADL 2 suivant un calendrier, tout en tenant à rassurer les souscripteurs ayant versé la 1ère et 2ème tranches qu'ils auront leurs logements.

Par ailleurs, Youcef Chorfa a souligné que son département ministériel a confié la mission de réalisation d'infrastructures dont des établissements scolaires et de sièges pour services sécuritaires à l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) insistant sur le lancement des travaux avant la fin de l'année à travers le pays pour permettre aux bénéficiaires d'accéder à un logement confortable et pouvoir créer des cités intégrées.

Il a exhorté les directions de l'habitat et l'OPGI à travers le pays à régler le problème des dettes du secteur de l'habitat en donnant la priorité au versement des créances auprès de Sonelgaz et le restant des partenaires, tout en rassurant les promoteurs que des affectations budgétaires seront versées à partir de la semaine prochaine.

Le ministre a donné des instruc-

tions strictes pour l'octroi obligatoire de pré-affectations aux bénéficiaires de logement dès que le taux d'avancement atteint 65 pour cent, sommant les commissions de dairas à accélérer l'étude préliminaire de dossiers et la distribution finale des logements immédiatement après l'achèvement des recours.

Pour l'habitat rural, Youcef Chorfa a indiqué que tous les bénéficiaires d'arrêtés ayant construit la première tranche de leurs maisons percevront le montant de la deuxième tranche prochainement, rappelant les mesures d'annulation en cas de non concrétisation par les bénéficiaires.

Le ministère accorde la priorité aux habitations rurales qui visent à stabiliser la population dans les exploitations agricoles en vue de soutenir le secteur agricole et les lotissements sociaux des Hauts plateaux et du Sud.

Il a insisté sur la nécessité de préserver le foncier dans le cadre des plans d'occupation du sol soulignant que ces plans devront être approuvés avant la fin du mandat des assemblées populaires actuelles et qu'il faut veiller à ne pas empiéter sur les terres agricoles.

M. Chorfa a tenu à rassurer que l'Etat n'abandonnera ou renoncera à aucun programme d'habitat de différentes formules partant de la situation



financière actuelle. D'autre part, il a affirmé que rien n'est encore décidé concernant la condition fixant le salaire pour pouvoir bénéficier d'un logement social. Le ministre a aussi instruit les directions de l'urbanisme à faciliter les procédures d'octroi de permis de construire pour les programmes d'habitat et d'équipements publics et les promoteurs qui s'apprennent à réaliser des constructions avec leurs activités industrielles ou agricoles pour soutenir l'investissement.

La visite du ministre dans la wilaya a été marquée par l'attribution de 1.190 logements publics locatifs dans plusieurs communes, l'inspection de projets d'habitat, la pose de la première pierre de réalisation d'un groupe scolaire à Hai Zemala au chef-lieu de wilaya.

M. Chorfa a visité, à l'université de Tiaret, un bloc culturel et social et le projet de 2.000 places pédagogiques livrés dernièrement.

Les études pour l'aménagement de ZET à Béchar et Béni-Abbès en voie de lancement (DTA)

Les études pour l'aménagement de deux (2) zones d'expansion touristique (ZET) à Béchar et Béni-Abbès sont en voie de lancement, afin de disposer d'une offre foncière nécessaire à l'investissement dans le tourisme, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale du tourisme et de l'artisanat (DTA).

La ZET de Béchar, prévue sur une superficie de 77 hectares, a fait l'objet d'une visite sur le terrain d'une commission ministérielle dans le but de sa création et d'une étude de son aménagement et équipement pour qu'elle puisse répondre aux besoins en différents réseaux et autres servitudes nécessaires à la réalisation de projets touristiques dont a "réellement"

besoin la région, a-t-on précisé. Dans la wilaya déléguée de Béni-Abbès (240 km Sud de Béchar), une zone similaire de 72 hectares figure également parmi les opérations de développement et de promotion des investissements dans cette circonscription administrative à vocation essentiellement touristique, de par ses immenses potentialités dans le domaine, a-t-on indiqué.

Auparavant, il a été procédé à la finalisation des études d'aménagement de sept (7) ZET sur les neuf (9) dont a bénéficié la région, à savoir celles des communes d'El-Ouata (20 ha), Erg-Faradj (10 ha), Tebelbella (10 ha), Béni-Ounif (20 ha), Méridja (12,20 ha), Igli (10 ha) et Taghit (20 ha), selon la même

source. La création de ces ZET vise essentiellement la satisfaction de la demande des investisseurs publics et privés en matière de terrains pour l'implantation de leurs projets, a-t-on expliqué à la DTA. Cependant plusieurs opérateurs ou intervenants dans le secteur se plaignent des lenteurs qui freinent l'élan des investisseurs en désignant le processus long d'étude des dossiers de création de projets touristiques comme l'une des entraves de la concrétisation des projets dans ce secteur pouvant être un vecteur de développement économique de la wilaya aux réels atouts en la matière. Le secteur du tourisme et de l'artisanat a bénéficié au cours des quatre dernières années, au titre des diffé-

rents programmes de développement, d'une enveloppe de 238 millions DA pour le financement des travaux de plusieurs projets visant la promotion des activités touristiques à travers la région.

Parmi ces projets, la réalisation d'une piste touristique de 25 km à travers la palmeraie millénaire de la région de Béni-Abbès, d'un centre d'animation et d'information à Béchar, ainsi que d'une Maison de l'Artisanat à Taghit (97 km Sud de Béchar). Cette dernière structure est en voie d'achèvement et permettra une meilleure prise en charge des activités touristiques susceptibles de promouvoir les produits locaux, notamment l'artisanat traditionnel, a-t-on fait savoir à la DTA.

SELON LA GENDARMERIE NATIONALE Oran : 66 kg de kif traité saisis à Aïn El-Bia et 4 narcotrafiquants arrêtés

Une quantité de 66 kg de kif traité a été saisie dans la daïra d'Aïn El-Bia par les services de la Gendarmerie nationale d'Oran qui ont arrêté quatre personnes dans le cadre de cette affaire, a-t-on appris dimanche de la cellule de communication de cette institution.

Les investigations ont été menées par la section de recherche du groupement d'Oran de la Gendarmerie nationale, en collaboration avec les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), a précisé la même source, ajoutant qu'en plus des 66 kg de kif traité saisis, quatre narcotrafiquants ont été arrêtés.

Les services de sécurité ont également saisi quatre véhicules utilisés dans le transport de la drogue et des mis en cause. Une somme de 660.000 DA résultant de la vente de la drogue a été également saisie, indique la même source.

OPÉRATION MILITAIRE À CONSTANTINE ET SKIKDA : 3 terroriste éliminés et 3 autres capturés (MDN)

L'opération lancée le 11 juin dernier par les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) en coordination avec les différents corps de sécurité à Constantine et Skikda a permis l'élimination de 3 terroristes, la capture de 3 autres ainsi que 8 éléments de soutien aux groupes criminels et la reddition d'un autre terroriste, selon un bilan fourni samedi par le ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements fournis par le terroriste dénommé B. Fayal dit Abou Sofiane qui s'est rendu, ce matin du 17 juin 2017, aux autorités militaires de Skikda (5ème Région militaire), en possession d'un (1) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et d'une quantité de munitions, un détachement de l'ANP a récupéré un (1) autre pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et trois (3) chargeurs garnis appartenant au terroriste M. Omar dit El-Kaâka, capturé à Constantine le 11 juin 2017», indique un communiqué du MDN.

Ainsi, le bilan de cette opération lancée par les forces de l'ANP en coordination avec les différents corps de sécurité à Constantine et Skikda en 5ème Région militaire, la matinée du 11 juin 2017, a permis «l'élimination de trois (3) terroristes, la capture de trois (3) autres et huit (8) éléments de soutien aux groupes criminels et la reddition d'un (1) autre terroriste», ajoute la même source.

L'opération a permis de récupérer des armes : trois (3) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov et deux (2) pistolets automatiques, une quantité de munitions, des moyens de communication et des sommes d'argent en monnaie nationale et en devise, relève le communiqué du MDN. L'opération de recherche et d'investigation est toujours en cours, souligne le MDN.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ Deux narcotrafiquants arrêtés et 559 kg de kif traité saisis (MDN)

Deux (02) narcotrafiquants ont été arrêtés et 559 kilogrammes de kif traité saisis dimanche par des éléments de la Gendarmerie nationale, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé, ce matin du 18 juin 2017 à Tlemcen et Oran/2 RM, deux (02) narcotrafiquants et saisi une quantité de 559 kilogrammes de kif traité», a précisé la même source.

A Djanet/4 RM, un détachement de l'Armée nationale populaire a mis en échec une tentative d'intrusion de deux véhicules tout-terrain transportant 7 personnes de différentes nationalités africaines, en provenance du territoire libyen, a ajouté le MDN. Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté à Tlemcen et Adrar, 37 immigrants clandestins de différentes nationalités, a souligné le MDN.

APS

ORAN : Formation gratuite en audiovisuel au profit de 50 jeunes

Une session de formation gratuite dans les métiers de l'audiovisuel a été lancée à Oran au profit de 50 jeunes, a-t-on appris hier des responsables de l'association organisatrice "Santé Sidi El-Houari" (SDH).

Il s'agit de la première session de formation entrant dans le cadre des activités du projet "Ibda3Com" porté par "SDH", a précisé à l'APS la chargée de communication de l'association, Assia Brahimi. Plusieurs spécialités sont proposées aux apprenants, dont la prise de

vues, l'éclairage, la prise de son, le montage, la communication et les médias sociaux, le design et la création de site web, les techniques d'animation et l'organisation événementielle.

Trois autres sessions similaires sont programmées au bénéfice d'un total de 220 jeunes de différentes wilayas du pays, a indiqué Mme Brahimi.

Cette action vise à faciliter l'insertion des jeunes et à promouvoir l'exercice de la citoyenneté à travers l'expression artistique par les métiers de l'audiovi-

suel", a-t-elle souligné. Le projet "Ibda3Com" a été élaboré par SDH avec le soutien de l'ambassade des Etats-Unis à Alger au titre de l'Initiative de partenariat avec le Moyen-Orient (MEPI), rappelle-t-on.

Ce même programme prévoit l'organisation à Oran et dans d'autres wilayas, de 30 événements socioculturels (workshops, conférences, sorties pédagogiques) qui seront clôturés par un festival du court-métrage et de la photographie.

Démocratie, bonne gouvernance et développement socio-économique

Le Plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du président de la République, qui sera présenté mardi prochain devant l'Assemblée populaire nationale (APN), se fixe comme principaux objectifs la promotion de la démocratie et de l'Etat de droit, le renforcement de la bonne gouvernance, et le développement social et économique du pays.

Réparti en cinq chapitres, le plan d'action du gouvernement de Abdelmadjid Tebboune, vise notamment un renforcement de l'Etat de droit, une modernisation des finances publiques et du système bancaire, un assainissement de la sphère économique, une promotion de l'investissement et une valorisation des richesses du pays.

Le premier chapitre de ce plan d'action d'une soixantaine de pages, adopté mercredi dernier par le Conseil des ministres, est dédié au renforcement de l'Etat de droit, des libertés et de la démocratie, le deuxième est consacré au renforcement de la bonne gouvernance, le troisième est réservé à la poursuite de l'investissement pour le développement humain et l'amélioration du cadre de vie des citoyens, le quatrième à la consolidation de sphère financière et économique et le cinquième à la politique étrangère et la défense nationale.

Dans le premier chapitre, le gouvernement prévoit de soumettre au Parlement des projets de lois découlant de la dernière révision constitutionnelle visant à renforcer l'édifice institutionnel et à élargir la sphère des droits fondamentaux, tout en s'engageant à poursuivre les efforts entrepris pour la promotion de la protection des droits de l'Homme qui se sont traduits notamment par la mise en place du Conseil national des droits de l'homme, le renforcement des garanties du procès équitable.

Dans le deuxième chapitre dédié à la bonne gouvernance, le gouvernement conduira la gestion des affaires publiques avec rigueur et transparence en clarifiant les règles qui organisent les rapports entre les institutions et entre celles-ci et les citoyens, et en œuvrant également à renforcer la moralisation de la vie publique, à éliminer les situations de conflit d'intérêt et d'incompatibilité dans l'exercice des mandats et fonctions, à protéger les biens publics et privés, à renforcer la lutte contre la corruption et à prendre toutes les mesures visant à lutter contre le gaspillage.

Dans le troisième chapitre consacré à la poursuite de l'investissement pour le développement humain et l'amélioration du cadre de vie des citoyens, le gouvernement est résolu à donner une nouvelle impulsion à sa politique du logement inscrit comme une priorité nationale.

Le gouvernement souligne que les efforts engagés à travers la diversification de l'offre en logements, seront orientés pour l'achèvement, à la fin 2019, des 1.600.000 logements publics en cours de réalisation, relevant qu'il entend atteindre l'objectif fixé par le programme présidentiel de développement 2014-2019 afin de juguler la crise du logement à l'horizon 2018-2019.

Dans le même registre, l'accès aux énergies et à l'eau, et la préservation de l'environnement, l'amélioration du système national d'enseignement et de formation et la valorisation de la recherche scientifique et la modernisation du système national de santé, figurent aussi parmi les priorités du gouvernement du nouveau Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune.

Le Plan d'action met l'accent sur la préservation du système national de sécurité sociale et de retraite, la promotion de l'emploi, le renforcement des mécanismes de solidarité nationale, ainsi que la poursuite de la prise en charge des catégories sociales aux besoins spécifiques.

Dans le quatrième chapitre dédié à la consolidation de la sphère financière et économique, le gouvernement prévoit de transformer le régime de croissance en l'orientant vers le développement des secteurs productifs de richesse et de valeur ajoutée et d'emploi en optant notamment pour une démarche budgétaire renouée, une rationalisation des dépenses publiques, une réforme du système fiscal, un renforcement du rôle économique des collectivités locales, une amélioration du climat des affaires et un encouragement de l'investissement...

Dans le chapitre dédié à la politique étrangère et la défense nationale, le Plan d'action du gouvernement énonce que l'Algérie poursuivra ses efforts de promotion de la paix, de la stabilité et de la coopération dans la région du Maghreb, de la Méditerranée, de la zone sahélo-saharienne, en Afrique et dans le monde arabe.

Il est indiqué, dans ce sens, que la diplomatie algérienne continuera à privilégier la recherche de règlement pacifique aux crises et conflits qui mettent en péril la paix et la sécurité régionale et internationale à travers le dialogue inclusif et la réconciliation.

En matière de défense nationale, le plan d'action du gouvernement indique que l'Armée nationale populaire poursuivra la réalisation des objectifs permanents de modernisation et de professionnalisation des forces, dans le respect des engagements du pays et de son attachement à la promotion de la paix et de la sécurité aux niveaux régional et international.

M. Tebboune a été nommé le 24 mai dernier par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au poste de Premier ministre, en remplacement de M. Abdelmalek Sellal.

PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT : 2 mots clé : bonne gouvernance et transparence

Renforcer la bonne gouvernance en consolidant la transparence

Le renforcement de la bonne gouvernance à travers la consolidation de la transparence et de la moralisation de l'action publique, constitue l'un des axes du Plan d'action du gouvernement, qui s'inscrit dans la continuation de la mise en œuvre du programme du président de la République.

Le gouvernement de Abdelmadjid Tebboune compte dans son Plan d'action, qui sera présenté mardi devant l'Assemblée nationale populaire et dont l'APS a obtenu une copie, clarifier les règles qui organisent les rapports entre les institutions et entre les institutions et les citoyens ainsi qu'à consolider les règles de transparence qui régissent la vie publique et qui assurent la sérénité dans la société.

Le gouvernement œuvrera dans ce sens à renforcer la moralisation de la vie publique, à éliminer les situations de conflit d'intérêt et d'incompatibilité dans l'exercice des mandats et fonctions, à protéger les biens publics et privés, à renforcer la lutte contre la corruption et à prendre toutes les mesures visant à lutter contre le gaspillage.

Pour y parvenir, le gouvernement compte veiller «à garantir l'intégrité des responsables publics par le renforcement des exigences de transparence et d'exemplarité, nécessaires pour restaurer la confiance des citoyens envers les institutions».

Il veillera aussi à prévenir des conflits d'intérêts (...) et au renforcement des dispositions régissant les incompatibilités d'activités et «à rénover le cadre déontologique et juridique applicable aux



agents publics par le renforcement des dispositifs en vigueur». Le gouvernement promet dans son plan d'action d'imposer une plus grande traçabilité de la décision publique et des actes et procédures liés à la gestion des deniers et biens publics et accroître la transparence de la commande publique, et améliorer la transparence de la vie économique à travers l'encouragement de la publication des comptes des entreprises».

Accroître l'apport des TIC dans le PIB

Le gouvernement vise par ailleurs dans sa stratégie à accroître l'apport des services des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le Produit intérieur brut (PIB) «en les plaçant comme levier essentiel pour le développement d'une économie intégrée, ouverte et compétitive». L'Exécutif compte, à cet effet, poursuivre la généralisation de l'usage des TIC par la promotion du contenu numérique et l'édification de la société de l'information à

travers le renforcement des capacités technologiques du pays, par la formation, la recherche-développement, l'innovation et le transfert technologique.

La poursuite de la modernisation de l'administration publique et le renforcement de la qualité du service public figurent également dans les objectifs du plan d'action du gouvernement qui se dit déterminé à poursuivre les efforts accomplis pour la réhabilitation et le renouveau du service public.

Il précise qu'il fera accompagner la stratégie de modernisation et d'informatisation des services publics par une politique globale de formation, de recyclage et de perfectionnement de la ressource humaine.

Le gouvernement s'engage dans ce sens à mettre en place les mécanismes en faveur de l'institution d'une démarche qualité des prestations des services publics, en promouvant l'identification et la détermination d'indicateurs de performances, d'évaluation et de certification.

La réforme de l'administration et la lutte contre la bureaucratie, une «préoccupation permanente»

La réforme de l'administration et la lutte contre la bureaucratie demeurent une «préoccupation permanente» dans le Plan d'action du gouvernement de Abdelmadjid Tebboune qui entend «consolider» la mise en œuvre du plan national de simplification et d'amélioration des procédures administratives.

«Les efforts seront ainsi orientés en direction de l'amélioration du processus de simplification, par l'identification des procédures, au regard de leur fort impact sur la vie quotidienne des usagers», souligne le Plan d'action, adopté mercredi dernier par le Conseil des ministres et qui sera présenté mardi devant les députés de l'APN.

Dans ce sens, il y est annoncé l'initiation d'une «loi relative aux relations de l'administration avec les usagers», comprenant l'ensemble des engagements et règles devant régir les rapports entre les deux parties, de même que la «loi relative au droit d'accès à l'information».

Par ailleurs, la lutte contre la bureaucratie et son corollaire, la corruption, constitue un «axe important» dans l'action gouvernementale qui se traduira par «la mise en œuvre et le respect des engagements internationaux de l'Etat en la matière, ainsi que par le renforcement du rôle des différentes institutions de contrôle et d'audit».

Le Gouvernement s'attellera, à travers son Plan d'action, à «élaborer et à définir des normes et critères pour l'amélioration des modes d'organisation et de fonctionnement de l'administration publique et de ses dé-

membrements, à travers notamment la révision du cadre juridique les régissant».

Amélioration de la gouvernance locale

Le Gouvernement prévoit, par ailleurs, de «renforcer les pouvoirs locaux à travers la clarification de leurs compétences et l'avènement de l'intercommunalité», la poursuite de la réforme financière et fiscale locales, la modernisation de la gestion budgétaire et financière des collectivités territoriales, la «mise en valeur» du rôle des collectivités locales, le «renforcement et l'amélioration» de l'encadrement des collectivités territoriales ainsi que la généralisation de la formation des élus locaux et des personnes.

Le Plan d'action comprend, en outre, la mise en place d'un «nouveau système de gestion urbaine», à même de garantir une «unité» de gestion de l'espace et de son développement en même temps qu'une «administration de proximité» aux citoyens.

Le gouvernement œuvrera, par ailleurs, à «promouvoir une action publique plus ouverte à la participation de la société civile» et la création de nouvelles wilayas Déléguées dans les Hauts-Plateaux en 2017 et au nord du pays en 2018-2019, est-il encore précisé. Cela se fera également par le renforcement des wilayas Déléguées du sud en les érigeant en wilayas, à brève échéance, et enfin, par la dotation de la capitale d'un «statut particulier» pour une gestion plus efficace «de ses préoccupations».

Consolidation de l'Etat de droit avec l'ensemble des acteurs politiques et institutions concernées

Le Gouvernement s'attellera avec le concours de l'ensemble des acteurs politiques et institutions concernées à poursuivre l'œuvre de consolidation de l'Etat de droit et de promotion des libertés ainsi que des pratiques démocratiques, selon un des axes du plan d'action du gouvernement qui sera présenté demain devant l'Assemblée nationale populaire et dont l'APS a obtenu une copie



Pierre angulaire de l'Etat de droit, la justice dont le rôle a été conforté par les nouvelles dispositions constitutionnelles, continuera à connaître une «réforme en profondeur» afin de renforcer son «indépendance» et son rôle dans la protection de la société et des libertés.

Dans cette optique, la justice sera dotée de nouveaux instruments juridiques à même de lui permettre d'assurer «efficacement» ses missions constitutionnelles.

Ainsi, le Gouvernement s'engage à poursuivre les efforts entrepris pour la promotion et la protection des droits de l'Homme qui se sont traduits notamment par la mise en place du Conseil national des droits de l'Homme, le renforcement des garanties du procès «équitable» ainsi que la mise en conformité de la législation en matière de protection des droits de l'Homme avec les conventions internationales ratifiées, dans le respect des valeurs culturelles et civilisationnelles de notre société.

Il s'attellera à compléter le dispositif juridique par l'élaboration de lois découlant de l'introduction, à la faveur de la dernière révision constitutionnelle, de nouveaux principes en matière de droits et de libertés.

Il s'agit notamment des projets de lois relatives aux conditions de saisine du Conseil constitutionnel d'une exception d'inconstitutionnalité de la loi, à la protection des données à caractère personnel, au droit à l'obtention des informations, documents, statistiques et leur circulation, aux réunions et manifestations publiques, aux associations, aux partis politiques et à l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Afin d'enraciner la «culture de la transparence et les pratiques démocratiques» au niveau de l'ensemble des institutions de l'Etat, y compris les collectivités locales, le Gouvernement entreprendra, outre la ré-

vision du code communal et du code de la wilaya, l'élaboration d'une loi visant à promouvoir la démocratie participative au niveau local et à donner au citoyen, aux partis politiques et au mouvement associatif un «rôle responsable et plus actif» dans la mise en œuvre des politiques publiques.

Le Gouvernement veillera à réunir toutes les conditions concourant à l'atteinte de l'objectif de l'égalité hommes-femmes d'accès au marché de l'emploi et œuvrera à encourager la promotion de la femme aux responsabilités dans les institutions et administrations publiques.

Le Gouvernement est également décidé à promouvoir d'avantage le mouvement associatif national, qui doit s'affirmer à travers ses capacités de dialogue et de proposition.

Par ailleurs et aux fins de sa mise en conformité avec les nouvelles dispositions de la Constitution, la loi organique relative aux compétences, à l'organisation et au fonctionnement du Conseil d'Etat fera l'objet d'une révision, lui conférant la prérogative d'examiner et d'émettre un avis sur les projets d'ordonnance.

En outre, l'élargissement de l'espace des droits et des libertés du citoyen sera poursuivi par la consécration «effective» et la consolidation des garanties de la liberté de la presse et du droit à l'information qui constituent un «support essentiel» à l'exercice de la démocratie.

L'enjeu est de compléter le cadre organisationnel qui doit poser les «jalons éthiques et professionnels» devant guider la presse dans sa marche vers une modernisation qui consacre et consolide la liberté de la presse et le droit à l'information en la harmonisant avec les impératifs d'éthique, de responsabilité professionnelle et de déontologie.

Le Gouvernement initiera dans ce cadre, toutes les mesures tendant à renforcer la liberté de la presse

écrite et audiovisuelle ainsi que la liberté de diffusion des informations, des idées, et des opinions, dans le respect de la dignité, des libertés et droits d'autrui, des constantes, des valeurs religieuses, morales et culturelles de la Nation.

Le Gouvernement entend mener sa démarche de modernisation à travers la promotion de la «dignité et de la décence sociale» des journalistes et la poursuite de l'amélioration de leurs droits sociaux selon les principes consacrés par la loi.

Le Gouvernement s'attache, par ailleurs, à organiser la communication institutionnelle de manière à refléter une «volonté de transparence».

Le Gouvernement, qui présentera annuellement une déclaration de politique générale au Parlement, s'engage, dans le cadre du respect des dispositions de la Constitution et de la loi organique régissant la relation du Gouvernement avec le Parlement, à «renforcer» sa collaboration avec l'institution parlementaire, à promouvoir les canaux de communication et à demeurer à l'écoute de l'ensemble des propositions visant, notamment, à améliorer les étapes de conception et d'élaboration des textes législatifs.

C'est ainsi que la nouvelle démarche découlant de la dernière révision constitutionnelle vise à renforcer la démocratie en mettant en place des mécanismes à même d'impulser une dynamique à l'action du Parlement dont les pouvoirs ont été renforcés notamment par la possibilité donnée à ses membres de saisir le Conseil constitutionnel et de créer des missions temporaires d'information sur des questions précises, ce qui aura pour effet «d'insuffler une dynamique» autour de la mise en œuvre du plan d'action du Gouvernement.

Outre la réaffirmation de sa «disponibilité permanente» pour répondre «favorablement» à l'en-

semble des sollicitations des deux chambres du Parlement par la dernière révision constitutionnelle, au titre du contrôle parlementaire, le Gouvernement s'attellera à poursuivre ses efforts en faveur de la promotion des canaux de communication entre les membres du Gouvernement et du Parlement, fondés sur le respect des dispositions constitutionnelles et légales.

Enfin, le Gouvernement veillera à concrétiser, à court terme et avec le concours du Parlement, le projet de création d'une chaîne de télévision parlementaire.

Par ailleurs, le Gouvernement est «résolu» à promouvoir un «progrès décisif» des composantes «fondamentales» de l'identité nationale que sont l'Islam, l'Arabité et l'Amazighité, enrichis par le dimension civilisationnelle millénaire de la Nation, par le développement de chacune de ces composantes, afin de renforcer les liens «indéfectibles» de notre peuple avec son histoire et sa culture ancestrale.

A ce titre, toutes les énergies seront mobilisées pour «consolider les fondements du référent religieux national» par la promotion de la culture d'humanisme et d'harmonie sociale de l'Islam, à parachever la mise en œuvre de la stratégie nationale en matière d'activités religieuses et lutter contre toutes les formes d'extrémisme.

Le Gouvernement s'emploiera à promouvoir la culture religieuse prônant la «modération et la tolérance» et à protéger notre identité religieuse des «tentatives de déstabilisation».

Par ailleurs, le statut de la langue arabe sera renforcé et consolidé à travers la généralisation de son utilisation dans les domaines scientifiques et technologiques.

En outre, dans le cadre de la poursuite de la promotion et de la mise en œuvre des principes de la charte pour la paix et la réconciliation, le plan d'action a relevé que tout en poursuivant avec «détermination» la lutte antiterroriste, l'esprit et les principes de la charte pour la paix et la réconciliation nationale continueront à inspirer l'action du gouvernement pour asseoir une stabilité «durable» et des conditions favorables au développement socio-économiques du pays.

Par ailleurs, afin de garantir la sécurité et la stabilité du pays, le gouvernement s'emploiera à mettre en œuvre des mesures de déradicalisation et de promotion des dispositions préventives en vue de prémunir la jeunesse contre toutes formes de «déviation et d'extrémisme».

Les collectivités locales seront davantage associées à l'activité économique

Le gouvernement va attribuer aux collectivités locales un plus grand rôle économique au point de leur donner la latitude de s'ériger même en potentiels investisseurs institutionnels, indique le Plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du président de la République, qui sera présenté mardi prochain devant l'Assemblée populaire nationale (APN).

Afin de leur permettre de participer activement à l'effort de transition vers une économie diversifiée, le gouvernement prévoit la mise en place de plusieurs mécanismes d'ordre fiscal et de gestion essentiellement.

Il s'agira ainsi de l'adaptation de la fiscalité locale et de l'élaboration d'une loi spécifique relative à la fiscalité locale, à même d'assurer une valorisation des potentialités de chaque collectivité.

En outre, le gouvernement veillera à améliorer les systèmes de solidarité inter-collectivités en l'orientant vers le financement d'investissements rentables et le renforcement de l'attractivité économique des collectivités territoriales. Les autres mécanismes porteront également sur l'orientation des établissements publics locaux vers des logiques de performance économique et la promotion de la gestion déléguée et partenariale des services publics locaux, indique le Plan d'action qui cite aussi le renforcement du suivi et de l'accompagnement des investisseurs par les collectivités territoriales.

Par ailleurs, il sera procédé à l'élargissement du domaine d'intervention des agences foncière de wilaya aux activités économiques les plus rentables, et à la révision de la notion de gestion pour compte.

A travers ce dispositif, le gouvernement compte doter les collectivités locales de tous les outils permettant de développer leurs activités économiques en fonction de leurs potentialités et les spécificités de leurs territoires respectifs afin d'atteindre des niveaux significatifs d'intensification des investissements.

Le plan d'action énonce ainsi clairement que l'Exécutif est décidé de permettre aux collectivités locales de s'ériger en potentiels investisseurs institutionnels qui appuieraient la dynamique de diversification de l'économie nationale et «rompre avec les réflexes d'une gestion administrative sans aucune portée économique».

Vers une plus grande transparence des activités économiques et commerciales

Des actions d'encouragement et de facilitation seront menées par le gouvernement «en vue d'insérer le secteur informel dans l'espace formel», afin d'établir une «plus grande transparence» dans l'activité économique et commerciale, indique le Plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du président de la République, qui sera présenté mardi prochain devant l'Assemblée populaire nationale (APN).

Ainsi, en matière de régulation du marché, le gouvernement poursuivra ses efforts à travers le renforcement des dispositifs juridiques relatifs à la contrebande pour assurer une plus grande efficacité dans la lutte contre les flux transfrontaliers illicites, le développement du circuit de la grande distribution et des infrastructures commerciales et la poursuite des opérations d'éradication des marchés informels.

Il s'agit aussi d'achever le programme de réalisation des huit marchés de gros de fruits et légumes à vocation nationale et régionale et d'encourager le secteur privé à participer à la réalisation de marchés de gros en agroalimentaire et en fruits et légumes.

Outre la poursuite des évaluations des opérations d'importations, le gouvernement compte aussi assurer le suivi du dispositif de régulation des marchés des produits de large consommation ainsi que des matériaux de construction, poursuivre la politique de stabilisation des prix à la consommation des produits de large consommation et déterminer les besoins réels de la population en ces produits en s'appuyant sur des «enquêtes

statistiques fiables», précise le Plan d'action qui avance que le Conseil de la concurrence devrait être renforcé et redynamisé.

De surcroît, l'Exécutif va réviser le dispositif de fonctionnement du Fonds sud en adaptant la liste des wilayas concernées et des produits éligibles au remboursement des frais de transport.

La politique de régulation du marché prévoit aussi la poursuite de la modernisation et de l'amélioration des procédures d'inscription et de gestion du registre du commerce par l'utilisation des TIC et la révision des codes d'activités de manière à encadrer la profession d'importateur et de favoriser la spécialisation dans des domaines d'activités homogènes.

Concernant la conformité et la qualité des produits industriels, le gouvernement compte mettre en service le laboratoire national d'essai (LNE) et renforcer les normes applicables aux produits de large consommation.

Intensifier le contrôle

En matière de qualité de la consommation, l'action du gouvernement sera orientée en direction de la réduction du taux du sucre, du sel et des matières grasses dans les denrées alimentaires et la révision des limites maximales en termes d'additifs alimentaires.

Concernant le contrôle économique et la répression des fraudes, le gouvernement œuvrera à intensifier les actions de

contrôle afin d'instaurer la transparence et de lutter contre les pratiques commerciales déloyales.

Au sujet du contrôle des pratiques anticoncurrentielles, le plan d'action mentionne que «le marché du ciment et du rond à béton fera partie des objectifs principaux des services de contrôle» avant d'être élargi aux produits introduits dans le dispositif des licences d'importation.

Dans le but de réduire les risques sanitaires, les actions de contrôle de la conformité des produits sensibles de large consommation mis sur le marché seront poursuivies.

En matière de commerce extérieur, le plan d'action du gouvernement prévoit de mettre en œuvre des mesures de défense commerciale anti-dumping, de sauvegarde ainsi que des mesures compensatoires pour la protection des filières de la production nationale qui subissent des préjudices. Il s'agit également d'identifier les produits susceptibles de se substituer aux produits importés et de concevoir des approches sectorielles de protection de filières.

Le plan d'action compte aussi renforcer les instruments d'appui et les mesures incitatives aux exportations, poursuivre la mise en œuvre des programmes de participation de l'Algérie aux manifestations économiques à l'étranger en accordant la priorité à la facilitation de l'accès des produits algériens aux marchés extérieurs, et relancer le processus d'accès de l'Algérie à l'Organisation mondiale du Commerce (OMC).

ÉNERGIE BOUIRA : 850 abonnés sans électricité à partir de lundi pour non-paiement de dettes

Au total 850 abonnés de la société de distribution de l'électricité et du gaz (SDC) de Bouira seront privés d'électricité à partir de lundi pour non-paiement de dettes dont le montant est jugé "très important", a indiqué une responsable au sein de la société.

Ces abonnés, répartis sur les communes de Chorfa, Ath Mansour, Ighrem et Ahnif, sont considérés comme de "mauvais clients" de la SDC et détiendraient des dettes de "plus de 20 millions de DA", a expliqué à l'APS la chargée de la communication à la SDC, Ouidad Benyoucef. "Suite à ces dettes qui sont de l'ordre de 20,3 millions de DA, les services de la SDC procéderont à partir de demain (lundi) à la coupure de de l'électricité dans ces régions en vue d'obliger ces mauvais clients à payer leurs dus", a précisé la même responsable. Dans la Daira de M'Cheddallah (Est de Bouira), les créances de la SDC de Bouira auprès de ces abonnés se sont élevées à 145 millions de DA, a encore précisé Mme Benyoucef, tout en assurant que l'opération de recouvrement se poursuivra après l'Aid El Fitr pour "toucher l'ensemble des mauvais clients appartenant à l'agence commerciale de M'Cheddallah". Cette opération s'inscrit dans le cadre de la campagne de coupure d'énergie qui avait touché, dans un premier temps, les abonnés des localités de Bouira, Haizer, Taghzout, Aomar et Lakhdaria, a détaillé la chargée de la communication de la SDC. "Tous les employés et agents de la Direction de Distribution de Bouira sont mobilisés en vue de la mise en œuvre de cette campagne de coupure de l'électricité et gaz qui va toucher toute la wilaya de Bouira", a-t-elle dit.

CHANGE Cotation hebdomadaire des billets de banque et des chèques de voyage

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage, valables à compter du 18 juin 2017, communiquées par la Banque d'Algérie. La valeur du DOLLAR est fixée à 106,97 DA à l'achat et à 113,50 DA à la vente. La valeur de l'EURO est de 119,45 DA à l'achat et de 126,79 DA à la vente.

A rappeler que durant la semaine allant du 11 au 17 juin, la valeur du DOLLAR était fixée à 106,94 DA à l'achat et à 113,47 DA à la vente, alors que la valeur de l'EURO était de 119,58 DA à l'achat et de 126,91 DA à la vente. Il y a un mois (la semaine allant du 21 au 28 mai 2017), la valeur du DOLLAR était fixée à 107,01 DA à l'achat et à 113,55 DA à la vente, alors que la valeur de l'EURO était de 119,49 DA à l'achat et de 126,48 DA à la vente.

- Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage, valables à compter du 18 juin 2017 :

Billets de banque	Achat	Vente
1 USD	106,97	113,50
1 EUR	119,45	126,79
1 CAD	80,68	85,62
1 GBP	136,61	144,98
100 JPY	96,14	102,03
1 SAR	28,52	30,27
1 KWD	352,34	374,16
1 AED	29,12	30,90
100 CHF	10,984,74	11,660,26
100 SEK	1,224,75	1,299,96
100 DKK	1,607,02	1,705,65
100 NOK	1,260,38	1,338,44
Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	108,06	113,50
1 EUR	120,67	126,79
1 CAD	81,50	85,62
1 GBP	138,00	144,98
100 JPY	97,12	102,03
100 CHF	11,096,26	11,660,26
100 SEK	1,237,18	1,299,96

LE MINISTRE DU COMMERCE, AHMED SACI L'A AFFIRMÉ À AIN DEFLA La limitation des licences d'importation de certains produits vise la protection de l'économie nationale

La limitation des licences d'importation de certains produits a pour seul souci la protection de l'économie nationale, a affirmé samedi à Ain Defla, le ministre du commerce, Ahmed Saci.

Au cours d'un point de presse animé à la fin de sa visite de travail dans la wilaya, le ministre a indiqué que la limitation des licences d'importation de certains produits ne doit pas être assimilée à une guerre contre ceux-ci mais à la volonté de mettre de l'ordre dans le secteur de telle sorte à protéger l'économie nationale.

Si certains opérateurs se sont lancés dans l'exportation, cela ne peut qu'être révélateur de la qualité de leurs produits, a-t-il noté, appelant à la nécessité de les accompagner et de les soutenir.

Citant à titre illustratif les téléphones portables ainsi que les produits électroménagers et produits de beauté, il a précisé que les demandes d'importation y afférentes dépassent les 160, invitant les opérateurs économiques (personne physique



ou morale), désireux de se lancer dans l'importation à introduire une demande de licence d'importation d'un produit ou d'une marchandise, dont le contingent est ouvert, en déposant le dossier complet y afférent.

S'agissant de l'importation du fer et des voitures, il a indiqué que la commission chargée d'étudier ces dossiers n'a pas achevé son travail, signalant que ses résultats seront rendus publics au cours des prochaines semaines.

La protection de l'économie nationale implique la protection du consommateur et du producteur, a-t-il soutenu, faisant remarquer que la liste des produits importés soumis à une autorisation préalable pourrait s'élargir si la nécessité l'impose.

SELON LE CNRC ENTREPRISES : Davantage de créations, moins de radiations au 1^{er} trimestre 2017

Le nombre de créations d'entreprises a augmenté de près de 15% durant le premier trimestre de l'année en cours par rapport à la même période de 2016, alors que celui des radiations a nettement reculé de plus de 20%, indiquent des statistiques obtenues auprès du Centre national du registre du commerce (Cnrc).

Au total, 5,654 entreprises, dans différents secteurs d'activité, ont vu le jour de janvier à mars 2017. Après une augmentation de 4,7% sur l'année 2016, le nombre de créations d'entreprises a progressé de 14,9% portant leur nombre global à 176,719 entreprises exerçant à l'échelle nationale, selon les données du Cnrc.

Le nombre de personnes morales étrangères inscrites au registre du commerce, au cours de cette période, a augmenté de 6,5% avec la création de 645 entreprises portant le total de sociétés

étrangères à 10,536 sociétés. Par secteur d'activités, les services ont attiré le plus de créations avec 2,227 nouvelles entreprises (38,2% des créations), suivi par le secteur de production de biens avec la naissance de 1,550 entités (26,5%).

Dans le commerce extérieur, 824 entreprises ont été créées dans l'activité de l'importation de revente en l'état contre 121 entreprises dans l'exportation. Par zones géographiques, c'est la wilaya d'Alger qui a enregistré le plus grand nombre de création d'entreprises (1,850 nouvelles entités), suivie de la wilaya d'Oran (497 entreprises), de Sétif (254 entreprises), de Blida (243) et de Boumerdes (234).

A l'inverse, ce sont les wilayas de Nâama, Tindouf, El Oued, El Bayadh et Illizi qui ont enregistré le plus faible nombre de créations avec moins de 10 nouvelles entités par wilaya.

Concernant les radiations, 1,859 entreprises ont cessé d'exercer durant le premier trimestre de 2017 contre 2,333 sur la même période de 2016 (-20,3%).

Dans ce cadre, quelque 870 Sarl ont été supprimées du registre du commerce ainsi que 686 entreprises unipersonnelles à responsabilités limitée (Eurl), 175 sociétés en nom collectif (Snc) et 115 sociétés par action (Spa). Par secteur d'activités, ce sont les services, qui ont attiré le plus d'opérateurs en matière d'immatriculation, qui ont enregistré le grand nombre de suppressions avec la radiation de 672 entreprises (30% des radiations), suivi par la production de biens où 565 entreprises ont cessé d'activer, et l'importation de revente en l'état qui a enregistré l'élimination de 447 entités.

Par ailleurs, les nouvelles inscriptions des personnes physiques, représentant 90% des

opérateurs inscrits au registre du commerce, étaient en baisse de 6,9% sur la période allant de janvier à mars 2017 où 44.042 nouveaux opérateurs ont été inscrits contre 47.309 opérateurs durant la même période de 2016. Les nouveaux inscrits sont orientés vers la distribution en détail (27,216 inscrits), les services (14,316), la production de biens (3,731) et la distribution en gros (1,652). Les radiations pour cette catégorie d'opérateurs sont également en baisse.

Elles ont diminué de 19,1% s'établissant à 26,617 suppressions contre 32,905 suppressions sur la même période de 2016, sachant que 80% des radiations sont réparties entre deux secteurs qui sont la distribution en détail et les services. Afin mars 2017, le nombre d'opérateurs inscrits au registre du commerce s'élevait à 1,912 million d'opérateurs.

LICENCES D'IMPORTATION : Disponibilité des aliments de bétail, selon le P-DG de l'ONAB

L'Office national des aliments de bétail (ONAB) rassure l'ensemble des éleveurs de la disponibilité de l'aliment de bétail, à indiqué à l'APS son P-dg, Salah Meddour, qui relève qu'à travers l'octroi récent des licences d'importation, «c'est tout le secteur qui s'écarte de l'informel parce que contraint d'opérer dans la transparence».

Dans le cadre des travaux du secrétariat technique de la commission interministérielle chargée de l'examen des demandes de licences d'importation de fourrages, d'aliments de bétail et de volaille, le groupe ONAB a bénéficié d'un quota équivalent à 25% du besoin national lequel est estimé à 5,2 millions de tonnes à raison de 4 millions de tonnes de maïs et de 1,2 million de tonnes de tourteau de soja, précise le même responsable. «Conscient des enjeux et de l'urgence d'assurer la régularité des approvisionnements du marché en ces produits vitaux pour le cheptel, l'ONAB a aussitôt lancé son programme d'importation ambitieux où le premier arrivage sera réceptionné dans les prochains jours», fait-il savoir.

Selon lui, le groupe ONAB, qui capitalise un savoir-faire de près de 50 ans dans le domaine et doté de plus de 7,500 travailleurs, de 25 unités de fabrication d'aliments de bétail, de ses propres unités portuaires au nombre de quatre (4) et d'une capacité de

stockage de plus de 240.000 tonnes, «tient à rassurer l'ensemble des éleveurs algériens de la disponibilité de l'aliment de bétail».

Dans ce sens, il affirme que les stocks d'aliments existants aux niveaux des unités régionales de l'ONAB sont instantanément mis à la disposition des éleveurs qui en expriment des besoins urgents, en soulignant que des instructions ont été données en ce sens, et ce, en attendant la concrétisation des programmes ambitieux lancés par les pouvoirs publics en la forme de licences d'importations accordées aux opérateurs publics et privés. «Nous n'avons pas perdu une seule journée pour mettre en place notre programme d'importation et nous lancer dans les achats conformément à nos procédures qui garantissent la qualité du produit, le meilleur prix et préservent au mieux nos intérêts», ajoute le même responsable.

A ce propos, il avance que le programme, tel qu'arrêté par les pouvoirs publics, a pris en considération les besoins nationaux et n'a pas été diminué. «C'est conformément aux capacités de production de l'ONAB se situant entre 1,2 million et 1,5 million de tonnes que le quota des licences accordées à l'ONAB a été arrêté». Par l'octroi de ces licences, insiste-t-il, «c'est tout le secteur qui s'écarte de l'informel parce que contraint d'opérer dans la transparence». Pour rappel, 167 li-

cences d'importation sur les 228 demandes examinées par le secrétariat technique de la Commission interministérielle chargée de l'examen des demandes de licences d'importation de fourrage et d'aliments de bétail et de volaille, ont été récemment octroyées. La Commission «s'est référée, dans l'examen des dossiers, à des normes et méthodes techniques et objectives qui tiennent compte de l'octroi de la priorité aux opérateurs économiques producteurs de ces aliments en toute transparence et du bilan d'activité, et ce, outre les activités d'importation et de distribution pour tout opérateur titulaire d'une licence pour ces produits: l'orge, le maïs le tourteau de soja et le concentré minéral vitaminé», avait indiqué le ministère du commerce. S'agissant du quota de l'orge, 42 licences d'importation d'une quantité de 462,076 tonnes ont été octroyées en accordant la priorité à l'ONAB et à l'Office national interprofessionnel des céréales et des légumes secs (ONICL).

Pour ce qui est du maïs, 60 licences d'importation d'une quantité de 2.145.321 tonnes ont été octroyées à des opérateurs dont l'ONAB. Concernant le concentré minéral vitaminé, 28 licences d'importation d'une quantité de 9.041 tonnes ont été également attribuées.

CONFÉRENCE DE PRESSE HIER DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DES CONSOMMATEURS AU FORUM DE DK NEWS

A Ï D E L F I T R

La FAC met en garde contre les vêtements de mauvaise qualité

A moins d'une semaine de l'Aïd El Fitr, la Fédération algérienne des consommateurs (FAC), a appelé hier les consommateurs algériens, à faire preuve de vigilance, de retenue et de bon sens lors de leurs achats, pour éviter d'exposer leurs enfants et leurs familles à des produits dangereux qui ne répondent pas aux normes de sécurité exigées.



Rachid Rachedi

A cet effet, le président de la Fédération, M. Hariz Zaki, a mis en garde lors de son passage au Forum de DK News, contre certains vêtements et chaussures de mauvaise qualité, qui en matière de prix défient toutes concurrence, mais en matière de sécurité et de santé sont loin de répondre aux normes préconisées. Confectionné entièrement à partir de textile de synthèses pour les vêtements

ou à base de cuir de synthèse pour les chaussures, ces produits sont inconfortables, dangereusement inflammables et peuvent provoquer des inflammations et des réactions allergiques. L'intervenant a également dénoncé la commercialisation de certains vêtements qui portent des inscriptions choquantes, contraires aux traditions et aux valeurs de la société algérienne.

D'autre part, abordant les habitudes d'achat des Algériens lors de cette période de fête, M. Hariz, a indiqué que 30% des familles préfèrent acheter les

vêtements bien avant l'Aïd, car le choix est bien plus large. «En moyenne, les familles algériennes dépensent entre 25000 et 30 000 DA en vêtements, produits de beauté et gâteaux durant la fête de l'Aïd, ce qui représente le salaire d'un mois pour un foyer composé de cinq personnes.

Ces dépenses, qui pèsent lourd dans leur budget, viennent s'ajouter à celles du mois de Ramadhan, et avec l'arrivée des vacances d'été et l'approche de la nouvelle rentrée scolaire, les consommateurs doivent surveiller leurs

dépenses et redoubler de vigilance pour ne pas s'endetter et se retrouver dans une situation financière délicate qu'ils risquent de regretter», a-t-il ajouté.

Le président de la FAC qui a plaidé en faveur du renforcement du partenariat avec les Turcs et les Syriens dans le domaine du textile afin de hisser la production nationale dans le domaine, a encouragé les Algériens à se retourner vers les habits traditionnels qui jouissent encore d'une grande popularité au sein de la société.

PERMANENCE

Près de 36 000 commerçants réquisitionnés pour l'Aïd

Quelque 35 785 commerçants dont 23 000 commerçants, 4 700 boulangeries, 131 laiteries et 40 unités de production d'eau minérale, ont été réquisitionnés par le ministère du Commerce pour assurer la permanence durant les deux jours de l'Aïd El

Fitr, a indiqué hier le président de la Fédération algérienne des consommateurs.

Cette mesure permettra d'assurer la continuité de l'approvisionnement des citoyens en produits alimentaires de large consommation.

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES

Un Ramadhan sans pénuries ni hausse des prix

Habitué depuis plusieurs années à vivre des Ramadhans mouvementés marqués par des pénuries des produits alimentaires de large consommation et des hausses des prix inexplicables, les algériens ont eu droit cette année, à un mois de carême exceptionnel durant lequel une abondance sans précédent a été enregistrée, a indiqué M. Hariz. Une stabilité des prix des fruits et légumes et des viandes blanches a été observée à travers les marchés au cours des trois premières semaines du mois. Seules les viandes rouges dérogent à la règle. «De

leur côté, les produits alimentaires manufacturés et les légumes secs sont disponibles mais leurs prix restent relativement chers et ce à cause de l'inflation qui a atteint 7% au cours du mois d'avril dernier», a indiqué M. Hariz.



ABIDI MOHAMED, VICE-PRÉSIDENT DE LA FAC «Les familles algériennes dépensent 2 à 3 fois plus durant le Ramadhan»

D'après les chiffres présentés par la FAC, l'Algérie compte aujourd'hui près de 8 millions de foyers, avec une moyenne de 5 personnes par famille. Au cours de l'année, ces familles dépensent en moyenne près de 36 000 DA, ce qui représente deux fois le salaire national minimum garanti (SNMG). Toutefois,

avec l'arrivée du mois de Ramadhan, les Algériens ont tendance à consommer plus. Certaines familles ont même recours à l'endettement pour subvenir à leurs besoins.

«Durant cette période, les dépenses atteignent des records. Jusqu'à 75 000 DA par foyer», a indiqué M. Abidi.

GASPILLAGE

10 millions de baguettes jetées chaque jour dans les poubelles

Au cours du mois de Ramadhan, les dépenses augmentent et le gaspillage aussi. De par sa disponibilité et son prix bas qui le rend relativement accessible à toutes les classes de la société, le pain fait l'objet d'un gaspillage démesuré. Ainsi, près de 10 millions de baguettes d'une valeur de 8 milliards de centimes, finissent chaque jour dans les poubelles. Au total, 300 millions de baguettes seront jetées par les algériens d'ici la fin du mois sacré. Ce gaspillage qui a un impact direct sur l'économie nationale, touche d'autres produits à l'image des boissons gazeuses. D'après la FAC, 11 millions de litres sont produites par jour alors que les besoins nationaux ne dépassent pas les 5,5 millions de litres. Le reste de cette production finira dans les décharges.

R.R.

ALGER:

350 opérateurs économiques ont bénéficié du certificat de franchise des droits de douanes en mai 2017

Le nombre d'opérateurs économiques ayant bénéficié du certificat de franchise des droits de douanes, délivré par la direction du Commerce de la wilaya d'Alger a dépassé les 350, a-t-on appris samedi auprès de la même Direction.

359 opérateurs économiques dont 313 importateurs de la zone UE (Union européenne) et 46 autres de la zone arabe ont bénéficié du certificat de franchise des droits de douanes en mai 2017, précise la même source.

Dans le cadre de ces opérations, 4000 dossiers de demandes ont déposés par les opérateurs dont 3904 pour la zone UE et 184 autres pour la zone arabe.

Le traitement de l'ensemble de ces dossiers par les services compétents de la direction du Commerce a donné lieu à l'acceptation de 2234 demandes contre 394 refus, a-t-on encore précisé de même source.

Pour ce qui est des transactions économique avec la Tunisie, 39 demandes ont été déposées par 13 opérateurs désireux bénéficier du certificat de franchise des droits de douanes pour la revente en l'état de leurs produits en Algérie, ajoute la même source précisant que 37 demandes ont été avalsées alors que 2 dossiers ont été rejetés.

Par ailleurs, la même source a fait état 14092 interventions des agents de contrôle de qualité et de répression des fraudes à travers les marchés et commerces de la capitale au cours de la même période (mai 2017), indiquant que 1256 procès-verbaux (PV) ont été dressés et transmis aux juridictions compétentes.

En outre, le nombre d'infractions relevées au cours de mai dernier s'élève à 1341 (820 concernant l'activité commerciale et 494 la répression des fraudes), et les propositions de fermeture 99, conclut la même source.

MOSTAGANEM:

Entrée en service de la piste de l'aérodrome de Sayada en 2018

La piste de l'aérodrome de Sayada (Mostaganem) entrera en service en 2018, a-t-on appris des services de la wilaya.

Les travaux d'extension de la piste principale de l'aérodrome de Sayada long de 1.500 mètres ont été lancés le week end dernier pour l'accueil de petits appareils, selon la même source qui a ajouté que le projet confié à une entreprise privée avec un montage financier entre la wilaya de Mostaganem et des institutions bancaires (100 millions DA).

Après l'achèvement des travaux réalisation, des contacts et négociations auront avec des compagnies aériennes dont «Air Algérie» et «Tassili Airlines» pour programmer des vols à partir de cet aéroport. Toutes les entraves liées à ce projet ont été levées, notamment celle financière, a-t-on assuré faisant savoir que les services ont appelé les amateurs d'aéroclubs de relancer l'aviation touristique et sportive à travers le club réactivé dernièrement après de longues années de léthargie. A noter que le projet a été avalisé dernièrement par les pouvoirs publics. La piste principale de l'aérodrome a été réhabilitée sur 1.360 mètres. Sa plateforme a été refaite en béton. Ainsi, cette infrastructure sera utilisée dans certaines opérations dont la lutte anti-acridienne, les feux de forêts, l'évacuation des malades à bord d'hélicoptères avec la réalisation d'un héliport. La date de réalisation de cet aérodrome remonte à 1959 où il fut utilisé par le colonisateur français à des fins militaires.

GUELMA :

Plus de 20.000 postes d'emplois générés par les PME

Au total 20563 postes d'emploi sont actuellement engendrés par les petites et moyennes entreprises (PME) actives dans les secteurs public et privé dans la wilaya de Guelma, apprend-on samedi de la direction de l'industrie et des mines.

Selon la même source, le secteur privé offre 20 040 postes d'em-

ploi contre 613 pour ce qui est du secteur public affirmant que 95% des opportunités de travail sont générées par les entreprises qui emploient entre 1 et 9 salariés. Le secteur des services reste le premier pourvoyeur d'emplois avec 8899 postes, devant le secteur des travaux publics (7 067) et l'industrie de transformation

(3 270), le reste étant réparti sur le secteur des hydrocarbures, de l'énergie et des mines, l'agriculture et la pêche. Jusqu'au début de l'année en cours, 6127 PME ont été recensées dans la wilaya de Guelma, dont seulement 05 relèvent du secteur public, a-t-on encore indiqué.

APS

RESSOURCES EN EAU

Solidarité entre régions pour pallier le recul des eaux mobilisées au niveau des barrages

Le ministre des Ressources en eaux, Hocine Necib, a annoncé, samedi à partir de Blida, le début de mise en œuvre, par les pouvoirs publics, du Plan national de l'eau, basé sur la politique de solidarité entre régions, visant à pallier le recul enregistré dans le taux de remplissage des barrages.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail à Blida, le ministre a signalé un recul de l'ordre de 300 millions de m3, dans le volume des eaux mobilisées au niveau des barrages comparativement à la même période de l'année dernière, à cause de la réduction des eaux pluviales, notamment à l'Est du pays, citant entre autres barrages concernés par ce recul, ceux de Hammam Dbagh de Guelma, Ain Kadia de Souk Ahras et de Skikda.

Il a, néanmoins, qualifié d'acceptable le niveau global de mobilisation des eaux, estimé actuellement à près de 4,5 milliards de M3.

Cette situation est à l'origine, selon Hocine Necib, de la décision des pouvoirs publics de mettre en œuvre le Plan national de l'eau, basé sur la politique de solidarité entre régions, déjà en vigueur dans de nombreuses localités, dans un objectif de mettre un terme aux problèmes des coupures d'eau potable notamment.

Le même plan stipule, également, l'exploitation des eaux souterraines par la réalisation de forages supplémentaires, notamment en période estivale, où la demande sur l'eau est multipliée (potable, agriculture, industrie, services), a ajouté le ministre, non sans signaler une baisse, également constatée dans le débit des forages d'eau, qui est passé de 12L/S à 4L/S.

Par ailleurs, les régions connues pour des coupures d'eau récurrentes, en leurs sein, seront renforcées quotidiennement, cet été, par des citernes, qui éviteront aux citoyens d'acheter de l'eau, tout en sachant, qui plus est l'origine des eaux qui leurs sont destinées, a estimé M. Necib.

Le ministre des Ressources en Eaux a procédé, à cette occasion, au lancement du système d'approvisionnement des citoyens du Grand Blida (Blida, Bouarfa, et Sidi Aich), avec un quota supplémentaire de 10.000 M3 d'eau potable, à partir du bar-



rage de Douira. Les habitants de la zone - Est de la wilaya seront alimentés à partir du projet de Megtaâ Lezrek, dès son parachèvement, a-t-on indiqué sur place.

M. Hocine Necib a souligné la réalisation en cours dans la wilaya de Blida de 20 projets en matière d'AEP, dont la réception est attendue en mars 2018, au plus tard, a-t-il informé, signalant leur contribution attendue dans l'amélioration de l'AEP dans toute la région Est de Blida, connue pour un certain déficit en la matière.

La région est, également, en attente de concrétisation d'un important projet de transfert hydrique (system Spik) à Boudaoued, qui devrait assurer la couverture des besoins de la wilaya, à long terme, est-il signalé.

S'agissant des projets du secteur dans la ville nouvelle de Bouinane, le ministre a fait état d'un plan d'urgence en matière d'AEP et d'assainissement pour cette région, lequel est en réalisation parallèlement aux projets de logements qui

y sont abrités, en coordination avec le ministère de l'Habitat, dans un objectif de livrer les logements dans leurs délais, sans insuffisances, est-il escompté.

Il a, en outre, insisté sur l'impératif d'accélération des chantiers du secteur, dont particulièrement ceux accusant un retard, à l'instar de la station d'épuration des eaux de Beni Merad, au sujet de laquelle le ministre a instruit de la nécessité de sa réception avant fin octobre prochain.

Cette visite à Blida a donné lieu à une inspection, par le ministre, de nombreux projets, dont la station de pompage de Beni Tamou, avant que ne lui soit présenté un exposé sur l'approvisionnement de la ville de Blida en eau.

Il s'est, également, rendu à la station de pompage principale de transfert des eaux de l'Oued El Harrach et de Douira. Deux autres stations d'épuration d'eau ont été visitées à Boufarik et Beni Merad, avant la pose de la première pierre de réalisation d'un système AEP à Chebli.

HABITAT:

Attribution de 1.190 logements publics locatifs à Tiaret

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Youcef Cherfa a présidé, samedi à Tiaret, l'attribution de 1190 logements publics locatifs LPL à travers huit communes de la wilaya.

La cérémonie d'attribution s'est déroulée dans les communes de Melakou et de Tounina où le ministre a procédé à la remise symbolique des clés de 190 de ces logements réalisés dans les communes de Melakou, Naïma, Rahouia, Hamadia, Madna, Sebah, Bougara, Tounina. Le ministre a souligné lors de cette cérémonie, que la wilaya a prévu la distribution de 10.000 logements tous programmes confondus en 2017 dont 2.500 attribués depuis le début d'année en cours,

ajoutant que 2.600 LPL seront attribués en août prochain au chef-lieu de wilaya, 3.900 LPL à Zemala et Zaaroura en novembre prochain, insistant sur la nécessité de baptiser les nouvelles cités. Par ailleurs, M. Cherfa a insisté sur la nécessité de renforcer les logements en réseaux de voirie et commodités et structures éducatives et sécuritaires, avant la remise des clés à leurs propriétaires, tout en prenant toutes les mesures de sécurité pour les réseaux de gaz et d'électricité avec la réalisation de protection pour ces réseaux. Le ministre a inspecté, lors de sa visite dans la wilaya, un chantier de réalisation de 1.500 logements location-vente (AADL 2) à Zemala au chef-



lieu de wilaya, dont les travaux tirent à leur fin. Il a annoncé l'achèvement avant septembre prochain de la distribution du programme AADL 1 au niveau national dont 318 à Tiaret notant le lancement, en même temps, de la construction de 400 logements à Frenda du programme AADL2.

Le ministre a posé la première pierre d'un groupe scolaire primaire à hai Zemala dans le cadre d'un programme de réalisation de 4 groupes scolaires, deux CEM et deux lycées à hai Zemala et Zaaroura. En outre, il a donné des instructions pour doter ces cités d'habitation en unités de sécurité dans le cadre des cité inté-

grées. Dans la commune de Tounina, M. Chorf s'est enquis du chantier de réalisation d'un lycée dont les travaux ont été lancés en mars et sera réceptionné à la prochaine rentrée scolaire. Par ailleurs, le ministre a donné des instructions pour accélérer la vente de 218 logements promotionnels relevant de l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI) qui n'a réussi d'avoir que 120 souscripteurs, mettant l'accent sur l'utilisation des moyens publicitaires.

En évaluant le secteur de l'habitat à Tiaret, le ministre a relevé un bon développement en terme d'avancement des taux de réalisation et l'atténuation du problème de dettes.

AÏN DEFLA 68 immigrants clandestins arrêtés par la Gendarmerie nationale

Les autorités semblent changer de méthode face aux migrants clandestins qui sont traqués partout sur le territoire du pays. Effectivement la Gendarmerie nationale d'Aïn Defla, ont annoncé avoir arrêté plusieurs migrants africains, certains sont même présentés devant la justice.

Salim Ben

Soixante-huit (68) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés depuis le début de l'année 2017. Affirmait le commandant Bilel Mohamed, du groupement d'Aïn Defla qui compte aussi les communes de Djelida, Bethia et El Amra. « Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, les éléments de la gendarmerie ont intercepté, depuis le mois du janvier, dans ces quatre communes, 68 immigrants clandestins de différentes nationalités. Il s'agit des pays de Cameroun, Niger, cote d'ivoire, Guinée, le Sénégal et le Mali », Explique-t-il, dans une rencontre avec la presse locale. Selon le commandant, ces africains entrent via Tamanrasset, puis Menia, Ghardaïa ensuite vers Alger et Chlef, où leur réseau est installé. « Ces africains sont tous des miséreux et des nécessiteux, selon leur habits et leur situation critiques mais cela n'empêche pas de sonner l'alerte et se mettre prêts pour face à cette invasion, car plusieurs plaintes ont été déposés par des citoyens pour violence, vols, falsification des documents et contre bande » Explique le commandant Bilel Mohamed. « La majorité de ces africains veulent travailler clandestine-



ment, pour gagner de l'argent en Algérie et traverser la méditerranée vers l'Europe » Ajoute t-il. « Nous avons réussi à les traquer via les points de contrôle à Arib et Dhaya sur la (RN4) et sur l'autoroute à proximité de la commune de Bourached.

« Le citoyen doit être aussi un acteur de sa propre sécurité »

Pour encourager les citoyens à briser la loi du silence, pour mieux lutter contre la criminalité sous toutes ses formes, la Gendarmerie nationale a mis en place un numéro vert accessible à tous et à n'importe quel moment. « Libre

d'appel et gratuit, le 10 53 mis à la disposition des citoyens, il fonctionne H24. L'avantage de cette mesure a pour objectif la prise en charge des préoccupations de sécurité des citoyens en temps réel. « Le commandement de la Gendarmerie nationale vise par ce numéro de mettre à la disposition de la population un service d'informations et d'assistance « pour que le citoyen soit aussi un acteur de sa propre sécurité et lui permette de contacter à tout moment les services de la Gendarmerie nationale », affirme le Commandant Bilel Mohamed

TISSEMSILT : SÛRETÉ DE WILAYA Plus de 77% des affaires traitées durant les cinq premiers mois

Abed Meghit

La lecture du bilan rétrospectif de la Sûreté de wilaya présenté lors d'une conférence de presse animée par les responsables de la Sûreté de wilaya, sur l'état de la criminalité et de la délinquance, et la hausse du taux des affaires traitées, laisse penser à un léger mieux en matière de sécurité à travers la wilaya. Ainsi et si l'on se réfère à la satisfaction affichée par le commissaire divisionnaire Abdelhamid Fodhil, chef de Sûreté de wilaya, l'on relève que les actions engagées par les services de police pour endiguer la criminalité sous toutes ses formes et les dérives juvéniles ont donné des résultats positifs quant à la sécurisation intra-muros du chef-lieu de wilaya. À cet effet, l'on ap-

prend que les services de Sûreté ont multiplié les actions préventives par des descentes régulières dans les cités et quartiers dits chauds, en application de la stratégie de lutte contre la criminalité mise sur pied par la Direction générale de la Sûreté nationale.

Ainsi, durant les cinq premiers mois de l'année en cours, les services de la police judiciaire ont traité 483 affaires sur les 626 enregistrées, soit un taux de réussite estimé à 77% et une différence de + 7% par rapport à la même période de l'année écoulée, où il a été enregistré un taux de réussite de 70%.

À ce sujet, le bilan de la PJ parle de 240 affaires enregistrées en matière de crimes et délits contre les personnes et 245 affaires de crimes et délits contre les biens, soit un

taux de traitement total de 90,8% pour le premier et 51% pour le second. Quant aux crimes et délit contre les biens publics, le service de la police judiciaire a traité 42 affaires sur les 42 recensées, soit un taux de traitement de 100%.

La brigade économique et financière a eu pour sa part à traiter au cours des cinq premiers mois écoulés de cette année 36 affaires d'atteinte à l'économie nationale dans lesquelles 92 individus sont impliqués, soit un taux de réussite estimé à 92%.

L'autre branche de criminalité figurant dans le bilan de la Sûreté de wilaya concerne la détention et le trafic de drogue pour lesquelles la brigade de lutte contre les stupéfiants a élucidé 36 affaires et a opéré une saisie de 0,0485 kg de résine de cannabis et 480 comprimés de psycho-

tropes ainsi que l'arrestation de 50 mis en cause. En matière d'accidents de la circulation, le commissaire Sadek, chef de service chargé de la sécurité publique, a affirmé que 96 accidents ont été enregistrés durant les cinq premiers mois de l'année 2017 faisant 111 blessés, contre 79 accidents dans la même période de l'année 2016.

Poursuivant la lecture du bilan, il a précisé que 360 retraits de permis de conduire ont été effectués et 11 entre véhicules et cyclomoteurs qui ont été mises en fourrière.

La police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement de la sûreté de wilaya de Tissemsilt a enregistré, 177 atteintes aux règles de la construction, à l'environnement et à la santé publique, durant les cinq premiers mois de l'année 2017.

SÉTIF : 9 incendies enregistrés dans plusieurs localités au cours des dernières 24 h

Neuf (9) incendies se sont déclarés dans plusieurs champs d'arbres fruitiers et des sites forestiers au cours des dernières 24 heures à travers la wilaya de Sétif, a indiqué samedi le chargé de communication auprès de la direction de la Protection civile, Ahmed Laâmamra.

Trois (3) de ces incendies ont été signalés aux villages «Iamrarène» et «Draâ El Had», dans les deux communes d'Aïn Legradj et de Tizi N'Bechar (au Nord de Sétif) ainsi que dans la commune de Beni Aziz (Est de Sétif) et ont causé la destruction de 6 hectares d'arbres fruitiers, d'arbres de forêts essentiellement les pins d'Alep, a-t-on précisé.

La même source a indiqué que les six (6) autres incendies ont été éteints, dès l'alerte donnée, signalant qu'aucun dégât n'est à déplorer.

SÉTIF : Un mort et 2 blessés dans un accident de la circulation

Une femme de 37ans est morte, alors que son mari et sa fille ont été gravement blessés dans un accident de la circulation survenu durant ces dernières 24h dans la wilaya de Sétif, a-t-on appris, samedi, auprès de la Protection civile.

L'accident s'est produit sur la route nationale n° 09 dans la commune d'Ouricia, plus exactement à hauteur du barrage Zairi, lorsqu'un véhicule utilitaire et une voiture de tourisme sont entrés en collision a précisé Ahmed Laâmamra, responsable de la cellule de la communication et d'information à la direction de la Protection civile.

Selon la même source les éléments de la protection civile ont enregistré au cours de ces mêmes 24 h, onze accidents de la circulation ayant fait un mort et 16 blessés.

Une enquête a été ouverte par les services concernés afin de déterminer les circonstances exactes de cet accident.

ORAN : Saisie de 100 kg de résine de cannabis et arrestation de 3 personnes dont un baron

Les services de la sûreté de wilaya d'Oran ont démantelé un réseau international de trafic de drogue et procédé à l'arrestation de trois individus ainsi qu'à la saisie de 100 kg de résine de cannabis, a-t-on appris, dimanche, de la cellule de communication de ce corps de sécurité. Agissant sur informations et à l'issue d'investigations approfondies durant près de deux mois, les services de la sûreté de wilaya ont réussi à démanteler un réseau criminel international spécialisé dans le trafic de drogue, précise-t-on de même source. Les trois individus, âgés entre 23 et 26 ans, ont été arrêtés au niveau du 4ème boulevard périphérique, dont un baron de la drogue et une personne qui faisait l'objet de recherches pour des affaires similaires. La même source souligne que le réseau activait à partir des frontières ouest du pays, en passant par les wilayas du centre et de l'est pour aboutir à l'extérieur du pays. A l'issue de ces investigations, une quantité de 100 kg de kif a été saisie, ainsi que deux véhicules légers qui servaient au transport de la drogue et des narco-trafiquants, indique la même source. Les deux personnes recherchées ont été arrêtées à bord des véhicules saisis alors que la troisième a été, quant à elle, arrêtée au niveau des frontières ouest du pays après extension de compétence, a-t-on ajouté.

KHENCHELA : Saisie de 4 fusils de chasse et 1845 cartouches



Quatre (4) fusils de chasse, 1845 cartouches (calibre 16 mm) et plus de 4700 boîtes de cigarette de fabrication étrangère, ont été saisis par les services de la Sûreté nationale de la wilaya de Khenchela, a-t-on appris samedi du chargé de communication auprès de ce corps constitué.

Cette saisie a été effectuée au niveau d'un barrage de sécurité implanté au côté Est de la ville de Khenchela, a indiqué M. Khaled Brahmi.

Il a précisé que l'opération s'est déroulée lors de la vérification d'un véhicule en route vers la wilaya de Tébessa, conduit par un trentenaire originaire de la ville de

Batna détaillant que le mis en cause a laissé son véhicule au bord de la route et a tenté de fuir en voyant le barrage de sécurité avant que les éléments de la police ne l'interpellent. Les investigations déclenchées suite à cette arrestation ont permis de dévoiler un deuxième suspect dans cette affaire, âgé de 20 ans, selon le même responsable qui fait savoir que cet individu demeure activement recherché.

Le suspect arrêté a été mis en détention provisoire pour «trafic d'armes et de munitions de type cinq» ainsi que pour «trafic de marchandises de fabrication étrangère», a-t-on noté.

JAPON: Des marins retrouvés morts dans le destroyer accidenté



La marine américaine a annoncé dimanche que des marins disparus dans la collision survenue tôt samedi matin au Japon d'un destroyer américain avec un cargo ont été retrouvés morts dans le navire militaire endommagé.

Sept membres de l'équipage de l'USS Fitzgerald étaient portés disparus depuis plus de 24 heures, après une collision nocturne au large de la côte pacifique du Japon avec un porte-conteneur philippin qui a fortement endommagé le bâtiment militaire et provoqué une entrée d'eau.

«Un certain nombre de marins disparus dans la collision entre l'USS Fitzgerald et un navire marchand ont été retrouvés», a déclaré le service de relations publiques de la 7e Flotte américaine dans un bref communiqué.

«Au fur et à mesure que les équipes de secours ont eu accès aux espaces endommagés par la collision (...), les marins disparus

ont été repérés dans les compariments de couchage inondés», poursuit le texte. «Ils sont actuellement transférés à l'Hôpital naval de Yokosuka (centre-est), où ils seront identifiés». «Les marins ont été découverts décédés par des plongeurs», avait déclaré séparément le commandement des forces navales sur son compte Twitter.

La chaîne de télévision publique japonaise NHK a pour sa part rapporté que «plusieurs» militaires avaient été retrouvés, revenant sur sa précédente affirmation selon laquelle les sept disparus avaient tous été découverts morts. «Nous informons actuellement les familles et leur apportons le soutien dont elles ont besoin en ces moments difficiles», a déclaré la marine américaine. «Les noms des marins seront diffusés lorsque leurs proches auront été informés».

Une enquête est en cours sur les causes de l'accident.

GROENLAND La côte ouest du Groenland évacuée à cause de fortes vagues



La côte ouest du Groenland était dimanche partiellement évacuée à cause de fortes vagues après un probable séisme, a indiqué la police. «De grandes vagues risquent de s'abattre sur Upernavik et ses alentours.

Les habitants de Nuugaatsiaq vont être évacués», a annoncé la police du Groenland sur Facebook. Les vagues particulièrement violentes ont sans doute été causées par un

séisme de magnitude 4 samedi dans la soirée à Uummannaq, au nord du cercle polaire arctique.

«Une bonne explication est que le séisme a créé une faille à l'origine d'un tsunami», a dit à l'agence danoise Ritzau la météorologue, Trine Dahl Jensen qui n'excluait pas des répliques. «C'est anormal, un si grand tremblement de terre au Groenland», a-t-elle affirmé. La police groenlandaise n'avait pas dimanche

dans la matinée évoqué de victimes ni évalué les dégâts matériels. Le média local KNR évoquait «des informations crédibles rapportant des morts et des blessés».

Territoire autonome du Danemark, plus grande île du monde, le Groenland compte 55.000 habitants. Ce territoire immense se trouve sur la ligne de front de la fonte des glaces arctiques, quasi visible à l'œil nu.

APS

RAMADHAN AU NIGER: Une trentaine de bouchers clandestins arrêtés

Une trentaine de personnes ont été arrêtées lors d'une vaste opération contre les abattages clandestins à Niamey, visant à prévenir les risques de consommation de viande avariée en cette période de Ramadan, ont annoncé dimanche les autorités.



«Lors des opérations contre les abattages clandestins, une trentaine de personnes ont été arrêtées et doivent comparaître prochainement devant le procureur de la République», a expliqué sur une télévision locale Sani Gambo, directeur régional de l'Élevage à Niamey au sein du ministère de l'Élevage et de l'Agriculture.

Les personnes interpellées encourrent des peines de prison et des amendes, a-t-il précisé.

Ces opérations ont été menées vendredi et samedi par les forces de l'ordre et des vétérinaires,

jusque dans des domiciles privés de la capitale nigérienne. Elles ont permis de saisir «une cinquantaine de carcasses de moutons et de chèvres», a précisé M. Gambo cité par l'AFP. Le responsable a «appelé la population à être vigilante» et «à dénoncer» les auteurs de ces pratiques néfastes pour la santé publique.

«Toute viande issue d'un abattage clandestin n'est pas inspectée par nos services et donc les consommateurs peuvent contracter des maladies graves, dont la tuberculose», a-t-il prévenu.

Ces arrestations interviennent en plein mois de ramadan au Niger, pays majoritairement musulman où les fidèles rompent le jeûne en consommant un repas principalement constitué de viande.

«Des bouchers véreux» profitent actuellement du ramadan, période de forte demande, pour «inonder les marchés avec de la viande avariée», a ainsi témoigné une habitante de Niamey citée par la même source. Le Niger, Etat sahélien, compte quelque 40 millions de têtes de bétail.

NIGER : L'hépatite E fait 33 morts à Diffa

Au moins 33 personnes ont été tuées par une épidémie d'hépatite E, sur un total de 894 cas déclarés, dans la région de Diffa (extrême sud-est du Niger), selon une annonce du bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) à Niamey.

L'épidémie qui a fait 33 morts, a été officiellement déclarée le 19 avril dernier.

Le taux de létalité est passé de 29% au 25 avril à 3,7% au 12 juin dernier, affirme l'OCHA dans son bulletin de vendredi 16 juin. La prise en charge est conjointement assurée par l'Etat nigérien et ses partenaires (OMS, MSF, Unicef) à travers des comités de gestion des épidémies au niveau



national et régional, et un plan de contingence de gestion des urgences pour les épidémies au niveau de la région de Diffa.

Une sensibilisation de la communauté pour un recours précoce aux soins et une recherche plus approfondie avec

l'aide des ministères concernés, et l'appui des partenaires financiers et techniques, font également partie des mesures engagées.

L'hépatite E, selon le ministre nigérien de la Santé, Illiassou Maïnassara, est une maladie du foie qui se transmet le

plus souvent par la consommation d'eau contaminée par des excréments humains ou des mains sales.

La maladie se manifeste par une fièvre, des maux de tête, des vomissements, une jaunisse, des douleurs abdominales associées à une perte d'appétit, des douleurs au bas-ventre chez les femmes enceintes.

La population est appelée à plus de vigilance face aux symptômes de la maladie et à se rendre dès leur apparition dans un centre de santé pour y recevoir un traitement.

Selon l'OCHA, seuls 3,2 millions de dollars ont été mobilisés, à la date du 8 juin, sur les 8,2 millions de dollars attendus du budget global de réponse à l'épidémie.

ÉTHIOPIE Le pays enregistre plus de 54.000 nouveaux réfugiés dans les cinq premiers mois de 2017

L'Éthiopie a enregistré 54.107 nouveaux réfugiés de janvier à mai 2017, la plupart étant Erythréens, Sud-Soudanais et Soudanais, a annoncé samedi l'Administration pour les réfugiés et les rapatriés (ARRA) d'Éthiopie, alors que le pays s'apprête à commémorer la Journée mondiale du réfugié le 20 juin.

L'Éthiopie accueille actuellement plus de 850.000 réfugiés venus de 21 pays dont les Soudanais, Somaliens, Erythréens et Sud-Soudanais constituent la majorité.

L'Éthiopie se prépare à commémorer la Journée mondiale du réfugié dans l'Etat de Gambella qui héberge la plupart des réfugiés sud-soudanais.

L'événement accueillera des personnalités importantes, dont le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés Filippo Grandi.

Zeynu Jemal, directrice adjointe d'ARRA, a déclaré que le monde compte aujourd'hui plus de 65 millions de réfugiés, et que l'Éthiopie est parmi les cinq premiers pays d'accueil de réfugiés dans le monde.



PORTUGAL : Au moins 62 morts dans l'incendie de forêt



Le gigantesque feu de forêt qui fait rage dans la région de Leiria, dans le centre du Portugal a fait au moins 62 morts, selon un dernier bilan annoncé dimanche par le secrétaire d'Etat à l'Intérieur Jorge Gomes. Un précédent bilan faisait état de 57 morts. Le feu, qui s'était déclaré samedi peu avant

15h00 locales (14h00 GMT) dans la commune de Pedrogao Grande, a également fait plus d'une cinquantaine de blessés, dont huit pompiers. De nombreuses victimes ont été piégées par les flammes dans leurs voitures alors qu'elles circulaient sur une route à proximité.

CHINE La Chine sanctionne les automobilistes qui ne cèdent pas le passage aux piétons



Le ministère chinois de la Sécurité publique (MSP) a exhorté la police à travers tout le pays à renforcer les contrôles et les sanctions contre les automobilistes qui ne cèdent pas le passage aux piétons, selon des médias.

Au cours des trois dernières années, 3,898 personnes ont été tuées dans 14.000 accidents survenus sur des passages pour piétons en Chine, dont 90% impliquaient des automobilistes qui n'avaient pas laissé la priorité aux piétons, a-t-on appris du Bureau de la gestion de la circulation du MSP. La police de la circulation doit intensifier les patrouilles et les contrôles à l'aide des caméras de surveillance dans les rues, a indiqué le bureau, appelant à une ap-

plication plus stricte et des sanctions plus sévères. Afin d'offrir un environnement plus sûr aux piétons, les bureaux de la circulation dans le pays fourniront de meilleurs panneaux de signalisation, mettront en place davantage de feux de signalisation et aideront à construire plus de passages souterrains ou ponts piétonniers. La police de la circulation de Pékin a commencé jeudi à imposer une amende de 200 yuans (29 dollars) aux automobilistes qui ne laissent pas la priorité aux piétons sur les passages pour piétons. Toute violation entraînera également une perte de trois points. Quand les automobilistes perdent tous leurs 12 points, ils doivent repasser l'examen du permis de conduire.

La Chine met en garde contre de possibles catastrophes géologiques dans le sud

Les autorités météorologiques ont mis en garde, samedi, contre de possibles catastrophes géologiques dans le sud de la Chine, car des pluies diluviennes y sont attendues. Le Centre météorologique national et le ministère du Territoire et des Ressources ont mis en garde contre les risques élevés liés aux catastrophes géologiques dans certaines zones des provinces du Fujian, du Guangdong, du Guizhou, du Sichuan et du Yunnan de samedi à dimanche soir. Le centre a retiré l'alerte bleue aux tem-



pêtes de pluie samedi après-midi, mais les prévisions de pluies torrentielles dans les provinces du Fujian, du Guangdong, de Hainan et du Yunnan, ainsi qu'à Taiwan sont maintenues. Les habitants affectés par les pluies doivent prendre des précautions

contre de possibles torrents de montagne, coulées de boue et glissements de terrain. La Chine possède un système d'alerte météorologique à quatre couleurs, le rouge représentant le niveau le plus élevé, suivi par l'orange, le jaune et le bleu.

INCENDIE DE LONDRES : 58 disparus présumés morts, le bilan s'élève à 88 victimes

Cinquante huit (58) personnes disparues dans l'incendie qui s'est déclaré à la tour de logements sociaux Grenfell à Londres sont présumées mortes, ce qui porte à 88 le nombre des victimes, a annoncé samedi la police britannique.

Les personnes qui n'ont pas donné signe de vie ont été présumées mortes dans l'incendie qui a fait selon un précédent bilan 30 morts et plusieurs blessés, dont une douzaine dans un état critique.

Avec ce nouveau chiffre, le bilan s'élève à 88 décès et risque d'augmenter encore, selon le chef de la police métropolitaine de Londres, Stuart Cundy. Il a estimé que l'opération de recherche prendra «probablement des semaines».

Il a demandé à toutes les personnes qui ont réussi à sortir saines de l'immeuble et qui sont en sécurité de se déclarer à la police. Selon la BBC, il y aurait un total de 70 disparus, ce qui risque de porter le nombre des victimes à 100, quelque 600 personnes habitaient dans la tour de 120 appartements sociaux.

L'incendie a été complètement éteint vendredi. Plusieurs stations de métro ont été fermées pour des raisons de sécurité liées à la tour incendiée.

Ce matin, une marche a été organisée vers le premier ministère, en signe de protestation et de colère. Vendredi des dizaines de personnes ont également manifesté à la mairie de Kensington dont dépend la tour de 24 étages de logements sociaux. Outre la demande d'aide aux résidents de l'immeuble incendié, les manifestants ont réclamé une «enquête criminelle» sur les travaux de rénovation de la propriété, et exigé de traduire tous les responsables en justice.

Depuis l'incendie, la gestion de la tour a été critiquée, le sinistre a été attribué à la non prise en compte de la mise en garde contre le danger d'incendie, du fait qu'il s'agissait de logements sociaux. Les critiques ont également incriminé les travaux de revêtement installés l'an dernier sur la façade. Selon le quotidien The Guardian, des panneaux «moins coûteux et moins résistants aux flammes» avaient été installés lors de la rénovation.

Pour rappel, la Première ministre britannique, Theresa May, avait ordonné l'ouverture d'une enquête publique pour faire la lumière sur les raisons de la catastrophe.

APS

AUTO : Billy Monger, amputé des deux jambes, devrait participer aux 24 Heures du Mans, en 2020



Le pilote britannique Billy Monger (18 ans), amputé des deux jambes après un accident lors d'une course de Formule 4 mi-avril dernier à Donington, devrait s'aligner au départ des 24 Heures du Mans, en 2020, à l'initiative de la filière Frédéric Sausset, promettant «un volant pour tous».

Frédéric Sausset a présenté ce projet samedi, sur le circuit de la Sarthe, où il avait organisé une conférence de presse spécialement à cet effet. Le projet de Sausset consiste à former un trio de pilotes, atteints d'un handicap, lors des 24 Heures du Mans 2020, dans une LMP2 ou une GTE.

Ce chef d'entreprise est lui-même un amputé. Il a été victime

d'une bactérie fulgurante en juillet 2012, suite à une petite coupure mal soignée, ayant conduit à l'amputation de ses quatre membres. Ce qui ne l'a pas empêché de piloter un prototype Morgan-Nissan, lors de l'édition 2016 des 24 Heures du Mans, qu'il est parvenu à terminer. «Je l'ai contacté après son accident pour lui montrer mon soutien», a expliqué Frédéric Sausset. «Je veux que Billy aille de l'avant et participe aux 24 Heures du Mans : si tout va bien, il aura un volant ici en 2020», affirme-t-il.

Billy Monger devrait d'abord reprendre le volant en novembre prochain, au Portugal, lors d'une épreuve d'endurance.

ÉGYPTE : 31 personnes condamnées à mort pour le meurtre de l'ancien procureur général

Un tribunal égyptien a condamné à mort samedi 31 personnes pour le meurtre de l'ancien procureur général, tué dans un attentat à la voiture piégée en 2015, selon la télévision d'Etat égyptienne. Les accusés ont été reconnus coupables de «meurtre avec préméditation, d'association avec une organisation terroriste et de possession d'armes

et d'explosifs».

Le tribunal a renvoyé le verdict au grand mufti, qui prononcera le jugement religieux de toutes les peines de mort préliminaires.

L'ancien procureur général Hisham Barakat a succombé à ses blessures reçues lors d'un attentat à la voiture piégée l'ayant visé au Caire le 29 juin 2015, lorsqu'il quittait son

domicile au Caire.

Quelque 67 personnes ont été inculpées dans cette affaire.

Un groupe se présentant sous le nom de «La résistance populaire de Gizeh», a revendiqué la responsabilité de l'attaque. M. Barakat a été nommé procureur général après la destitution de l'ancien président égyptien Mohamed Morsi en 2013.

ESPAGNE Des milliers de manifestants à Madrid pour l'accueil des réfugiés

Plusieurs milliers de personnes sont descendues dans les rues de Madrid samedi pour réclamer du gouvernement espagnol qu'il honore son engagement envers l'Union européenne d'accueillir plus de 17.000 réfugiés, chiffre dont il est encore loin.

«Aucun être humain n'est illégal», ont notamment scandé les manifestants qui ont défilé dans une chaleur torride dans le centre de la capitale espagnole. Certains brandissaient des pancartes barrées des slogans «Des ponts, pas de murs» et «Plus d'excuses, à bas les barrières». La manifestation était organisée par des ONG, dont Amnesty International, à quelques jours de la Journée mondiale des réfugiés, le 20

juin. En outre, le délai de deux ans que s'étaient fixé en 2015 les pays de l'Union européenne pour «relocaliser» 160.000 réfugiés arrivés en Grèce et en Italie devrait arriver à échéance cet été. Le programme n'a toutefois abouti pour l'instant qu'à la relocalisation de 20.000 personnes. Et, selon Amnesty International, l'Espagne n'a accueilli qu'un peu plus de 1.300 personnes jusqu'à maintenant, sur les 17.300 qu'elle s'était engagée à recevoir.

«L'Espagne ne fait absolument rien de ce qu'elle devrait faire. C'est une honte, pour l'Espagne et pour l'Europe», s'est exclamé Carlos Díez, un instituteur de 55 ans, qui a participé à la manifestation de Madrid samedi.

Fatigue, ongles et cheveux cassants... Peut-être manquez-vous de fer ?

Entre l'adolescence et la ménopause, une Française sur quatre manque de fer. Une situation à corriger sous peine de se retrouver anémique.

Bien qu'il soit présent en toute petite quantité dans notre organisme, en moyenne 4 g chez un homme et 2,5 g chez une femme, le fer est un oligo-élément minéral indispensable à notre santé. Il entre dans la composition de l'hémoglobine des globules rouges qui permet de véhiculer l'oxygène dans tout l'organisme et de la myoglobine qui permet de le stocker dans les muscles. Il intervient dans de nombreuses réactions permettant la respiration des cellules. Une femme est en situation de carence lorsque sa ferritine est inférieure à 30 microgrammes par litre de sang (microgrammes par litre). On parle d'anémie quand le taux d'hémoglobine est en dessous de 12 g par décilitre de sang chez la femme et inférieur à 13 g chez l'homme.

LE RISQUE, C'EST L'ANÉMIE

La situation est récurrente en consultation. Une femme, plutôt jeune, se plaint de fatigue et de problèmes de phanères, c'est-à-dire d'ongles et de cheveux cassants. Souvent elle pense manquer de vitamines mais, en réalité, c'est un problème de fer", raconte le Dr Marion Casadevall, médecin généraliste à Paris. Le manque de fer est en effet un trouble très répandu dans la population, notamment féminine. Chaque mois, les femmes réglées perdent du sang et jusqu'à 15 mg de fer. Il n'est donc pas rare que l'alimentation ne parvienne pas à combler cette perte mensuelle. D'autant plus chez les végétariennes, car les chairs animales sont la plus grande source de fer de notre alimentation. Si la carence en fer et même l'anémie peuvent passer relativement inaperçues chez les femmes jeunes, hormis quelques signes de fatigue, les choses se compliquent lorsqu'elles sont enceintes. Débuter une grossesse, période très consommatrice en fer pour le développement du fœtus, alors que les réserves de la mère sont très basses est problématique et nécessite une supplémentation.



UNE PRISE DE SANG POUR LE SAVOIR

Pas question de se précipiter sur les compléments alimentaires enrichis en fer aux premiers signes de fatigue. "Il faut d'abord s'assurer de la réalité de la carence. Sinon, il est inutile d'augmenter sa consommation de fer, voire contre-productif à long terme sur le plan cardiovasculaire", explique Marion Casadevall. Le diagnostic se fait à partir d'une prise de sang, à travers 2 examens : numération de la formule sanguine et dosage à jeun de la ferritine.

"La numération permet de contrôler le taux d'hémoglobine (la molécule qui compose les globules rouges et assure le transport de l'oxygène dans le sang) et le volume globulaire moyen (VGM) qui reflète la taille des globules rouges. Quand on manque de fer, l'organisme manque de matière première pour produire les globules rouges qu'il fabrique dans un premier temps de plus petite taille puis en quantité insuffisante : le taux d'hémoglobine diminue, on parle alors d'anémie. La ferritine, elle, est la protéine de stockage du fer mais son dosage est très sensible, perturbé en cas de grossesse ou

d'épisodes inflammatoires ou infectieux. Si la personne fait sa prise de sang alors qu'elle couve la grippe, le taux de ferritine est faussement augmenté par l'inflammation et on peut avoir l'impression, à tort, que son stock de fer est normal", souligne le Dr Casadevall.

ON RECHERCHE L'ORIGINE DU PROBLÈME

On manque de fer parce qu'on n'en n'ingère pas assez. Profil type : les végétariens mais aussi les adolescents souffrant d'un trouble du comportement alimentaire et les adeptes des régimes restrictifs. Autre cause : on n'absorbe pas le fer que l'on consomme, ce qui peut révéler une maladie digestive comme la maladie cœliaque ou la maladie de Crohn. "Il y a une déperdition très importante, de près de 90 %, entre le fer que l'on ingère et celui que notre organisme absorbe vraiment. Mais en cas de maladie digestive, la proportion de fer absorbée tombe presque à zéro", précise le médecin généraliste. Enfin, le fer est perdu en raison de saignements : règles très abondantes ou saignements digestifs. "Chez un homme ou une femme ménopausée, une carence

en fer inquiète davantage car il peut s'agir d'un ulcère qui saigne ou d'un cancer du côlon. Il faut rapidement faire des explorations supplémentaires pour comprendre", poursuit le Dr Casadevall.

EN PRÉVENTION, ON ENRICHIT SON ASSIETTE

Contrairement à ce que croit Popeye, les épinards ne sont pas la meilleure source de fer de notre alimentation ! Il est beaucoup mieux absorbé par notre organisme lorsqu'il provient de sources animales comme les abats, les viandes rouges ou les poissons gras les fruits de mer (palourdes, coques, huîtres). Les légumes secs (lentilles, haricots blancs), les œufs ou encore les céréales complètes contribuent aussi. Pensez également au curry, au gingembre et aux graines de sésame, de coriandre ou de cumin pour apporter du fer à vos menus. Privilégiez les jus d'agrumes ou de tomate dont la vitamine C aide à l'absorption du fer, et limitez thé, café et vin dont les tanins nuisent, au contraire, à sa bonne assimilation par l'organisme. Mais compte-tenu de la déperdition importante entre le

fer ingéré et le fer réellement absorbé par l'organisme, l'alimentation contribue à maintenir les réserves mais n'escompte pas combler une carence en changeant simplement le contenu de votre assiette. "Ni en prenant des compléments alimentaires enrichis en fer, prévient la généraliste. Car leurs dosages en fer ne sont alors pas suffisants."

UN MÉDICAMENT EN CAS DE CARENCE

Si la carence est avérée, il faut un traitement médicamenteux. Une dose de 150 à 200 mg par jour est généralement nécessaire, ce qu'aucun complément alimentaire ne peut apporter. Une cure d'une semaine ne permet pas de reconstituer les stocks. Le traitement doit donc durer plusieurs mois, soit 2 comprimés tous les matins avant le petit déjeuner pendant 3 mois. Le médecin prescrit soit du Tardyferon, soit du Fero-grad, qui contient de la vitamine C pour faciliter l'absorption du fer. "Mais ces traitements sont assez mal tolérés sur le plan digestif. Les selles sont noires du fait de la présence de fer et les patients souffrent de ballonnements et de diarrhées, ils ne le supportent pas forcément 3 mois", souligne Marion Casadevall. Le conseil pour limiter les effets digestifs : prendre les comprimés au milieu du repas, quitter à nuire un peu à l'absorption du fer ou ne prendre qu'un comprimé par jour ou deux 1 jour sur 2 à condition d'allonger la durée du traitement à 6 mois.

Un traitement de choc existe aussi. Beaucoup plus rapide, il consiste à perfuser directement le fer dans le sang par intraveineuse. "Il faut une hospitalisation, donc c'est contraignant et cher, ce qui explique qu'on réserve ce traitement aux personnes sévèrement carencées en fer. Quand elles ne peuvent pas en prendre par la bouche parce qu'elles ne tolèrent pas les comprimés ou parce qu'elles ont une maladie digestive qui trouble l'absorption", précise le médecin.

L'anémie liée à des pertes d'audition

Les personnes anémiques, c'est-à-dire qui manquent de fer, subiraient plus de pertes auditives que les autres.

Vieillesse, exposition au bruit, écoute prolongée à volume élevé... Les causes de déficience auditive sont multiples. Des chercheurs viennent de trouver un lien entre

l'anémie ferriprive (carence en fer) et la perte d'audition. Dans leur étude parue dans JAMA Otolaryngology-Head & Neck Surgery, ils ont testé l'audition de 305 339 personnes âgées de 21 à 90 ans. Ils ont pris en compte la perte auditive neuromusculaire, c'est-à-dire les lésions de la cochlée ou des liai-

sons nerveuses entre l'oreille interne et le cerveau, mais aussi la perte auditive conductrice, qui concerne l'oreille externe et moyenne.

Grâce aux dossiers médicaux, les chercheurs ont établi les taux d'hémoglobine et de ferritine des participants qu'ils ont considérés

comme élevés, moyens ou faibles en fonction des taux de références par sexe et par âge. 1,6% des volontaires présentaient une perte auditive, quel que soit le type. Ce chiffre monte à 3,4% soit plus du double, pour les personnes anémiques. Les scientifiques ont donc conclu à une association significa-

tive entre perte d'audition et anémie. Cela ne signifie toutefois pas qu'il s'agit d'un lien de cause à effet. Des travaux ultérieurs permettront d'en savoir plus, et de déterminer si le traitement de la carence en fer pourrait améliorer l'audition, voire résorber les pertes auditives.

Zoom sur l'eau de coco

Exotique, naturelle, prise des stars américaines... L'eau de coco débarque en force dans nos contrées occidentales. Normal car cette boisson très populaire en Asie ne manque pas de qualités. Mais qu'y a-t-il vraiment dedans... à part de l'eau ? Peut-on en boire à gogo ?

L'EAU DE COCO, KEZAKO ?

C'est l'eau qui se trouve au cœur des noix de coco vertes, c'est-à-dire pas complètement mûres. À ce stade, elles renferment en moyenne 400 ml d'eau. Rien à voir avec le lait de coco, obtenu à partir de la pulpe des noix mûres pressée, beaucoup plus riche en graisses. L'eau de coco est liquide comme de l'eau, légèrement trouble et parfumée.

QUELS SONT SES ATOUTS NUTRITIONNELS ?

Parce qu'elle est 100 % naturelle, peu sucrée (4 g de sucre pour 100 ml) et peu calorique (20 Cal pour 100 ml), mais riche en minéraux, l'eau de coco connaît un véritable engouement depuis quelques années. Certains n'hésitant pas à la présenter comme une boisson minceur, détoxifiante, purifiante... « Ces atouts sont largement surestimés », note Corinne Petrano, diététicienne. Ce qui est sûr, c'est qu'elle est riche en minéraux, et en particulier en potassium, qui aide à lutter contre la rétention d'eau et à rétablir l'équilibre acido-basique de l'organisme. « Intéressant pour les sportifs et les personnes stressées ou qui mangent beaucoup de viande.

« Elle apporte aussi du magnésium, un minéral antistress et antifatigue, qui fait souvent défaut dans notre alimentation », poursuit notre expert.

SE BORT-ELLE COMME DE L'EAU ?

Non. Bien qu'elle se compose à 95 % d'eau, elle contient aussi du sucre. C'est peu quand on ne boit qu'un verre, mais cela représente quand même l'équivalent de 6,5 morceaux de sucre pour 1 litre. De plus, comme pour les eaux fortement minéralisées, il ne faut pas en abuser. « Un manque ou un excès de potassium peuvent entraîner des troubles du rythme cardiaque, souligne Corinne Petrano. Et ce minéral est déconçonné chez les personnes souffrant d'insuffisance rénale ». Sinon, on peut boire un ou deux verres d'eau de coco sans aucun problème. C'est d'ailleurs une excellente alternative aux sodas, plus chimiques, et même aux jus de fruits, qui contiennent deux à trois fois plus de sucre.

COMMENT DÉGUSTER SON EAU DE COCO ?

La meilleure est celle que l'on peut siroter à même la noix avec une paille, dans les pays tropicaux... Chez nous, elle est vendue en brisque et la pasteurisation lui fait perdre une partie de ses qualités gustatives. Bien fraîche, elle est cependant très désalante. On peut y ajouter des morceaux de citron ou des feuilles de menthe pour masquer son goût légèrement « minéral ». C'est aussi une bonne base pour concocter des smoothies. Il existe aussi des arômes aromatisés (mangue, ananas...). Vérifier alors que la composition reste « naturelle » et sans sucre ajouté.

JE MANQUE DE FER, QU'EST-CE QUE JE FAIS ?

Une fatigue générale qui dure, un manque d'énergie et de force musculaire : et si vous souffriez d'un manque de fer ? Même sans aller jusqu'à l'anémie, cette baisse peut perturber le bon fonctionnement de votre organisme. Découvrez comment y remédier pour retrouver votre forme habituelle.

Le fer est un minéral essentiel pour notre corps. Il aide à fabriquer les globules rouges et contribue au transport de l'oxygène par l'hémoglobine. Un homme adulte en bonne santé a besoin d'un apport quotidien en fer de 10 à 15 mg. Pour une femme, ce besoin est supérieur avant la ménopause car leurs besoins en fer sont accrus en période de règles, pendant la grossesse et pendant l'allaitement. Mais les enfants et adolescents en pleine croissance ou souvent malades, les personnes âgées ou souffrant d'affections chroniques, et les sportifs de haut niveau ont également intérêt à être surveillés. En cas de réserves insuffisantes (caractérisées par un taux de ferritine assez bas, en-dessous de 50 µg/ml), on risque l'anémie, soit une baisse anormale du taux d'hémoglobine dans le sang. Un véritable problème de santé qui peut entraîner une fatigue durable, une baisse des défenses immunitaires ; mais aussi, chez les femmes enceintes, un faible poids chez le nouveau-né et un risque de naissance prématurée ; voire des problèmes cardiaques chez les personnes âgées. La carence en fer est donc un phénomène à ne surtout pas négliger !

LA FATIGUE EST UN SIGNE D'ALERTE

La fatigue, voire l'épuisement total sont en fait les principaux symptômes. On y ajoute d'autres signes : une chute de cheveux, une certaine pâleur, des difficultés de concentration, une irritabilité, un essoufflement inhabituel en montant des escaliers, un manque d'énergie, une mauvaise cicatrisation des plaies. Voire des palpitations ou une détresse respiratoire en cas d'anémie importante. L'anémie peut venir d'un défaut d'approvisionnement en fer : par exemple, les personnes qui ne mangent pas assez de protéines animales ou végétales risquent d'être carencées en fer. Elle peut témoigner d'un saignement. Chez les femmes, les règles sont la première cause d'anémie mais il peut aussi s'agir aussi d'un tout petit saignement, mais continu, comme un polype sur l'intestin ou un ulcère d'estomac.

ENRICHIR SON ALIMENTATION EN FER

C'est le remède le plus facile : augmenter sa consommation d'aliments riches en fer permet de souvent de retrouver son énergie.



Viande rouge (boudin noir, foie, agneau), poissons et fruits de mer (huîtres, palourdes), œufs sont à privilégier. Ceux que la viande rebute se tourneront vers les légumes (en particulier les légumes secs) : épinards, salsifis, endives, aubergines, haricots de soja, haricots blancs, lentilles, pois chiches... N'oubliez pas le tofu ou les micro-algues, comme la spiruline, plus importante source de fer du règne végétal. Sans oublier des céréales (blé, millet) et les aliments à base de céréales complètes (riz complet, pain complet etc.). Attention, les produits laitiers, le thé et le café, diminuent l'assimilation du fer : limitez-les. Consommer des fruits car la vitamine C favorise, au contraire, son absorption.

LES PETITS MOYENS POUR SE RECHARGER EN FER

- Par l'homéopathie : Vous pouvez prendre Ferrum Metallicum 5 ou 9 CH (5 granules par jour pendant 2 mois) pour lutter contre la fatigue et autres symptômes. Si le manque de fer fait suite à des pertes sanguines, optez pour China Rubra 9 CH (5 granules par jour pendant un mois, sans oublier d'augmenter en parallèle l'apport de fer dans l'alimentation). Enfin, pour limiter l'abondance des règles responsables de cette carence (port de stérilet au cul-de-jarret) : Arnica 9

CH, 5 granules 3 fois par jour pendant les règles.

- Avec un complément alimentaire : Les compléments alimentaires à base de fer sont disponibles en pharmacie ou magasin bio, en vente libre, sous forme de gélules, de comprimés ou sous forme liquide, ils sont à prendre en cure d'un mois ou deux. Pas plus car l'excès de fer n'est pas bon pour la santé. Mais on peut aussi choisir les concentrés de jus de légumes et de fruits, mieux tolérés par l'organisme.

DU FER SUR ORDONNANCE EN CAS D'ANÉMIE

En cas d'anémie, authentifiée par une prise de sang (taux de ferritine et d'hémoglobine abaissés), les doses comprises dans les compléments ne sont pas suffisantes. Le médecin prescrit donc du fer, à dose thérapeutique, sous forme de comprimés, le plus courant est le Tardyferon® B9 (remboursé) pendant 1 mois. Le principal inconvénient de ce médicament, tout comme celui des compléments alimentaires, est qu'il n'est pas toujours bien supporté : constipation ou diarrhée peuvent faire partie des effets secondaires gênants. Si c'est le cas, voyez avec votre médecin pour tester un autre médicament. En cas de grosse carence, il est possible de recourir à des piqûres de fer, effectuées à l'hôpital.

Carence en fer : 30% à 50% des patients insuffisants cardiaques en souffrent

Fatigue, perte de cheveux, baisse des performances intellectuelles, fatigabilité à l'effort : ces symptômes ne sont pas à prendre à la légère car ils peuvent être le signe d'une carence en fer (ou carence martiale). Or le fer est un oligoélément indispensable au bon fonctionnement des muscles, du cerveau mais également du cœur. Comme il a été rappelé lors du Congrès Européen de Cardiologie (HFA) qui se tient à Paris, du 28 avril au 2 mai, dépister une éventuelle carence en fer chez les patients qui souffrent de maladies cardiovasculaires devrait être un geste systématique. On sait en effet que le manque de fer augmente le risque de décès dans l'année qui suit un accident vasculaire cérébral. Mais on sait également que 30 à 50% des personnes qui souffrent d'insuffisance cardiaque ont une carence en fer. La carence en fer contribue à l'aggravation de cette maladie. "Les dernières recommandations européennes de la prise en charge de l'insuffisance cardiaque préconisent donc le dépistage systématique de la carence en fer chez tous les insuffisants cardiaques", indique le Dr Pascal de Groote, responsable du service Cardiologie au CHRU de Lille.

"Le dépistage de la carence en fer est extrêmement simple. Il consiste, par une simple prise de sang, à doser deux composantes biologiques, la ferritine et la transferrine", explique le Dr Pascal de Groote. "Lorsqu'il y a une carence diagnostiquée et prise en charge par un apport en fer, nous observons chez les insuffisants cardiaques une diminution des symptômes et une amélioration significative de leur qualité de vie" ajoute-t-il. La perte en fer peut être liée à plusieurs facteurs : une dénutrition ou un moindre apport alimentaire en fer, une mauvaise absorption du fer par le système digestif, une inflammation générale ou des saignements liés à des règles abondantes, à la prise d'anticoagulants ou d'antiplaquettaires, à des ulcères ou des polypes.

"La carence en fer ne présente pas vraiment des symptômes spécifiques mais les personnes souffrant de pathologies de sang, de maladies chroniques ou de pathologies cardiaques telles que l'insuffisance cardiaque doivent en parler à leur médecin pour pratiquer un dépistage de la carence en fer", insiste le cardiologue.

RWANDA :

Kagame élu candidat présidentiel du parti au pouvoir

Le parti du Front patriotique rwandais (FPR) a élu samedi le président sortant du pays, Paul Kagame, candidat à la présidence du parti pour les élections prévues en août.

M. Kagame, également président du FPR, était le seul candidat lors d'un vote unanime mené par le Congrès du FPR au nouveau siège du parti à Kigali, capitale du Rwanda. Il a gagné 1929 voix des 1930 participants au congrès.

Les membres du FPR de toutes les provinces, y compris le sud, l'est, l'ouest, le nord, et la capitale ont approuvé Paul Kagame comme leur seul candidat en raison de ses succès antérieurs, a déclaré le congrès peu avant le scrutin. Wellars Gasamagera, commissaire au FPR pour la mobilisation des missions politiques. Les membres du parti ont déclaré que le FPR est convaincu du soutien populaire en raison de la bonne gouvernance et des réalisations en matière de sécurité, de réduction de la pauvreté, d'unité, de lutte contre le greffon, d'autonomisation des femmes, d'assurance maladie universelle, entre autres, a déclaré Anastase Shyaka, membre du parti, lors du congrès.

La Commission électorale nationale du Rwanda (NEC) a commencé lundi à recevoir les candidatures aux élections présidentielles d'août.

Le Leader de l'opposition du Parti Vert Démocratique du Rwanda, Frank Habineza, a été la première personne à présenter la candidature.

Deux autres candidats potentiels, Gilbert Mwenenda, un concurrent indépendant, et Fred S. Barabinda, qui était le représentant des Avancés démocratiques de l'Union révolutionnaire du Rwanda (RRUDA), ont présenté leurs lettres de créance à la commission.

RRUDA n'est pas connu parmi les partis enregistrés au Rwanda. Il y a 11 partis politiques au Rwanda. Les principaux concurrents lors des précédentes élections du parti au pouvoir, le Front patriotique du Rwanda (RPF), y compris le Parti social-démocrate (PSD) et le Parti libéral (PL), ont récemment annoncé leur soutien au Président Kagame. D'autres candidats potentiels comprendraient notamment Diana Shimwa Rwigara, fille du magnat décédé Asinapol Rwigara, la seule candidat féminine potentielle.

Les Rwandais vont aux urnes pour les élections présidentielles le 4 août. La Commission électorale nationale a déclaré qu'une liste provisoire de candidats qualifiés sera annoncée le 27 juin. Les noms des candidats qualifiés seront publiés le 7 juillet, une semaine avant le début des campagnes.

Les campagnes des candidats qualifiés commenceront officiellement le 14 juillet et prendront fin le 3 août, juste une journée avant les élections. On estime qu'environ 6,8 millions de Rwandais voteront lors des prochaines élections, selon la commission électorale.

SOUDAN :

Les rebelles du MPLS-N suspendent les pourparlers de paix avec le gouvernement

Le Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord (MPLS-N) a annoncé samedi qu'il suspendait sa participation aux négociations de paix avec le gouvernement soudanais concernant les régions du Sud-Kordofan et du Nil bleu (sud).

Le chef des rebelles, Malik Agar, a expliqué dans un communiqué que l'avenir du MPLS-N passait désormais par «le renversement du gouvernement actuel et la construction d'un système démocratique pour tous les Soudanais». Il a ajouté que la direction du mouvement allait entamer une refondation du MPLS-N conforme à la vision d'un «Soudan nouveau» pour tous ses habitants.

Le mouvement rebelle, qui combat les forces gouvernementales au Sud-Kordofan et au Nil bleu depuis 2011, est divisé. Le Conseil de libération des monts Nuba et le Conseil de libération du Nil bleu divergent sur la question du départ ou non d'Agar de la tête du mouvement rebelle.

Plus de dix sessions de négociations de paix ont eu lieu dans la capitale éthiopienne, Addis-Abeba, entre le gouvernement soudanais et le MLPS-N sous l'égide de l'Union africaine, mais elles n'ont pas réussi à déboucher sur un accord de paix.

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC

Un rapport établit l'iniquité du procès des militants sahraouis du groupe Gdeim Izik à Rabat

Un rapport d'observations de la défense sur le procès des militants sahraouis du groupe Gdeim Izik devant la Cour d'appel de Rabat établit l'iniquité du procès et l'absence de crédibilité scientifique et juridique des charges retenues contre les accusés.

Le procès en appel, repris début juin, a été reporté jeudi au 11 juillet prochain. Il s'agit du cinquième report du procès des 24 militants sahraouis qui ont été arrêtés, torturés et condamnés à de lourdes peines sur la base d'aveux signés sous la torture en raison de leur participation au camp de protestation sahraoui de Gdeim Izik en 2010.

Le rapport de 74 pages, rédigé par Me Ingrid Metton et Me Olfa Ouled, dont l'APS a obtenu une copie, fait ressortir que «l'ensemble des éléments de preuve présentés pour démontrer la culpabilité des accusés font cruellement défaut et n'ont aucune crédibilité scientifique et/ou juridique».

Selon l'acte d'accusation, les prisonniers politiques sahraouis sont poursuivis pour des «faits de violence commis sur des agents des forces publiques, entraînant la mort



avec intention de la donner, association de malfaiteurs dans le but de commettre un crime et profanation de cadavre».

Le rapport souligne que «des procès-verbaux, obtenus sous la torture, preuve central du procès militaire et de la procédure devant la Cour d'appel, sont inopérants», rappelant que le tribunal militaire s'était dessaisi de l'affaire par manque de preuves.

Contrairement à la campagne publique qui a été menée dans les médias, «le jugement du tribunal militaire n'a (...) pas été cassé suite au changement législatif excluant la compétence du tribunal militaire, mais bien en raison du défaut de motivations de la décision qui découle de l'inexistence de preuves à l'encontre des accusés, explique le document qui devra être envoyé au président français Emmanuel Macron, au ministère des Affaires étrangères,

aux ambassades, aux institutions internationales et aux ONG.

Absence de preuves et tentative de requalification du dossier

Pour la défense des militants sahraouis, l'état du dossier devant la Cour d'appel est «exactement similaire à celui devant le tribunal militaire», rappelant que la Cour de cassation a déjà sanctionné l'absence de preuves et d'identification des victimes par décision du 27 juillet 2016.

Cependant, face à cette «carence manifeste», le document met en relief la crainte de la défense de voir le procès requalifié afin de résoudre cette difficulté.

«Cette tentative de requalification est tout simplement grave et constituerait, si elle était prononcée, une atteinte inacceptable au procès équitable et aux droits de la défense»,

affirme le rapport, expliquant que l'acte d'accusation, rédigé par le juge d'instruction près le tribunal militaire, «joue un rôle déterminant dans les poursuites pénales». A compter de sa signification, la personne mise en cause est officiellement avisée par écrit de la base juridique et factuelle des reproches formulés contre elle.

Pour la défense, l'unique objectif de cette requalification est de «présenter les 24 militants de l'autodétermination, dont 21 sont aujourd'hui emprisonnés depuis 7 ans, comme des terroristes ou les fomenteurs d'un état de guerre soutenue par des forces obscures et, à en croire la presse, un Etat étranger...».

Même avec la présentation de nouveaux éléments de preuve qui ne sont pas crédibles, poursuit la défense, «il est impossible de déterminer les causes de la mort et l'absence de toute analyse scientifique des pièces à conviction».

Le rapport fait état également, selon les témoignages de détenus recueillis par leurs avocats, «d'au moins six de ces détenus ont été violés par un matraque et se sont fait uriner dessus au cours de leur garde à vue», ajoutant que «la plupart ont été maintenus pendant plusieurs jours menottés, les yeux bandés, privés de sommeil et de nourriture».

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC

Le chef de la diplomatie angolaise appelle l'UA à poursuivre ses efforts pour le règlement de la question sahraouie

Le ministre angolais des Affaires étrangères, Georges Chikoti a appelé l'Union africaine (UA) à poursuivre ses efforts, aux côtés de l'ONU, pour mettre en application les décisions de la légalité internationale au Sahara Occidental et permettre l'autodétermination et l'indépendance du peuple sahraoui.

L'UA restera la principale partie responsable, aux côtés de l'ONU, de trouver une solution à la question du Sahara Occidental conformément aux décisions et résolutions des deux organisations afférentes au dossier du Sahara Occidental, a récemment souligné M. Chikoti à Luanda.

Dans une déclaration rapportée par les médias angolais, le chef de la diplomatie angolaise a souligné que son pays souhaitait que la lutte menée par

le peuple sahraoui aboutisse à une solution qui lui garantisse le droit à l'autodétermination, ajoutant que la position angolaise sera maintenue tant que le peuple sahraoui lutte pour recouvrer sa liberté et que cette position se réfère aux principes et responsabilités historiques du peuple angolais.

De son côté, le ministre sahraoui des AE, M. Mohamed Salem Ould Salek a salué la position historique de l'Angola soutenant la lutte du peuple sahraoui, appelant ce dernier à consentir davantage d'efforts.

Au terme d'une audience que lui accordée vendredi le ministre angolais des AE, M. Ould Salek a déclaré à la presse que la position historique du peuple et gouvernement angolais émane de l'histoire commune des deux

peuples que traduit le niveau des relations bilatérales fortes et démarches des deux pays pour développer davantage ces relations. Le ministre sahraoui a salué, au nom du président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Ibrahim Ghali et du peuple sahraoui, ces positions constantes qui ont permis de conforter la lutte du peuple sahraoui.

«L'Angola est un pays influent sur les plans continental et international et a toujours œuvré pour le règlement des conflits et l'appui de la question sahraouie», a soutenu M. Ould Salek, ajoutant «nous misons toujours sur le rôle de l'Angola dans le règlement du conflit au Sahara occidental de façon à garantir à notre peuple tous ses droits souverains».

EST DE LA RDC :

13 morts dans des combats entre l'armée et une milice

Un soldat et douze miliciens ont trouvé la mort samedi dans de violents affrontements entre l'armée congolaise et un groupe d'autodéfense près de Beni au nord de la province du Nord-Kivu dans l'est de la République démocratique du Congo, a indiqué l'armée.

«Douze Maï-Maï et un officier des FARDC (Forces armées de la RDC) ont trouvé la mort dans des combats qui ont duré quasiment toute la journée de samedi pour le contrôle de la cité de Kabasha», a déclaré le lieutenant Jules Tshikudi, l'un des porte-parole de l'armée dans cette région. «Ce sont des Maï-Maï qui ont attaqué les premiers tôt

le matin notre position à Kabasha. Grâce à notre armement lourd, nous sommes parvenus à rétablir en fin de journée le trafic qui était interrompu sur l'axe Beni-Butembo», a ajouté l'officier, sans indiquer l'appartenance ethnique de ces miliciens.

L'armée a le contrôle de la situation à Kabasha si s'est vidé de sa population, a-t-il ajouté.

Kabasha est une cité située à 24 kilomètres au sud de la ville de Beni.

Il y a six jours, plus de 900 détenus s'étaient évadés après une attaque de la prison centrale de Beni par des personnes armées non encore identifiées par

les autorités. Les Maï-Maï sont des groupes «d'autodéfenses» constitués sur une base essentiellement ethnique. Pendant la deuxième guerre du Congo (1998-2003), nombre de ces groupes ont été armés par le pouvoir pour combattre les envahisseurs ougandais ou rwandais. Certains n'ont jamais désarmé. L'Est congolais, constellé de groupes armés nationaux et étrangers, est déchiré par plus de vingt ans de conflits armés, alimentés par des différends ethniques et fonciers, la concurrence pour le contrôle des ressources minières de la région et des rivalités entre puissances régionales.

APS

FRANCE/LÉGISLATIVES:

Participation à la mi-journée en net recul aux législatives, à 17,75%

La participation au second tour des élections législatives française était en net repli à la mi-journée, à 17,75% contre 19,24% à la même heure le 11 juin dernier, selon le décompte du ministère de l'Intérieur.

Si la tendance se poursuit, la participation pourrait chuter à un niveau historiquement faible pour ce scrutin qui devrait offrir une écrasante majorité de députés au président Emmanuel Macron.

Les Français sont appelés à élire les 577 députés que compte l'Assemblée nationale qui siègeront pour un mandat de 5 ans.

Lors du premier tour des élections législatives, le 11 juin dernier, marqué par une abstention record, l'alliance La République en marche-MoDem a obtenu 32,32% des voix, devant le bloc LR/UDI/Divers droite (21,56%), la France insoumise/PCF (13,74%), le parti de l'extrême droite le Front National (13,20%) et le Parti Socialiste (PS) et ses alliés (9,51%).



Selon les projections, l'alliance LREM-Modem obtiendrait une large majorité absolue entre 440 et 470 élus sur les 577 que compte l'Assemblée nationale.

A noter que les 577 députés que compte l'Assemblée nationale sont élus lors d'un scrutin uninominal majoritaire à deux tours au suffrage universel direct pour un mandat de 5 ans renouvelable sauf si la législature est interrompue par une dissolution.

Sur les 577 députés, 539 représentent la métropole, 27 les outre-mer et 11 représentent les Français établis hors de France.

Le scrutin est ouvert jusqu'à 18 heures. Cependant, un arrêté préfectoral peut être pris pour avancer l'heure d'ouverture dans certaines communes ou retarder l'heure de clôture dans l'ensemble d'une même circonscription. Le scrutin ne pourra être clos après 20 heures.

USA-CORÉE DU NORD

La valise diplomatique de diplomates nord-coréens saisie à New York

La Corée du Nord a accusé hier les autorités américaines d'avoir agressé des diplomates nord-coréens à l'aéroport John F. Kennedy à New York et d'avoir confisqué leur valise diplomatique.

«Des fonctionnaires américains ont confisqué la valise diplomatique des diplomates qui s'apprêtaient à rentrer chez eux après avoir assisté à une conférence à New York», a accusé le ministère nord-coréen des Affaires étrangères cité par l'agence officielle KCNA. Pyongyang a demandé à Washington de



fournir des explications sur cet incident, qualifié de «provocation», selon l'agence. «Comme les diplomates résistaient avec vigueur, ils ont confisqué la valise diplomatique, faisant

usage de violence physique», a affirmé le ministère. «La délégation nord-coréenne se trouvait à New York pour assister à la conférence des pays signataires de la Convention rela-

tive aux droits des personnes handicapées», a précisé KCNA.

Le ministère a demandé à la communauté internationale de «sérieusement» envisager un autre site que New York pour organiser des conférences internationales de premier plan.

La Corée du Nord est isolée sur la scène internationale en raison de ses ambitions nucléaires.

Le président américain Donald Trump a déclaré qu'il ferait de la résolution des problèmes de la péninsule coréenne une question prioritaire de son mandat.

ALLEMAGNE:

Vols suspendus à l'aéroport de Stuttgart à cause d'une fausse alerte à la bombe



Les vols ont été suspendus hier à l'aéroport de Stuttgart, dans le sud-ouest de l'Allemagne, suite à une fausse alerte à la bombe, ont rapporté les médias locaux.

Au cours d'une dispute entre deux passagers, l'un a accusé l'autre d'avoir préparé une attaque à bord d'un avion, a indiqué le quotidien allemand Bild.

L'avion, qui appartient à la compagnie bulgare Bulgaria Air et à destination de Varna, a été évacué. Les bagages ont fait l'objet d'un nouveau contrôle de sécurité.

D'autres vols ont été également suspendus à cause de l'incident. La menace s'est avérée être une fausse alerte, a déclaré un porte-parole de la police fédérale.

AFGHANISTAN :

Au moins trois policiers tués par des taliban

Au moins cinq policiers afghans ont été tués et quinze personnes blessées dans l'attaque, toujours en cours dimanche, de leur poste à Gardez (sud-est) par les talibans, selon un nouveau bilan officiel.

«Un groupe de talibans a lancé une attaque ce matin à 6h00 contre le siège de la police à Gardez (...). Cinq policiers sont morts et quinze personnes ont été blessées dont cinq civils» a indiqué à le commandant de la police pour la zone sud-est de l'Afghanistan, Asadullah Shirzad. Un précédent bilan faisait état



d'au moins trois policiers tués.

Un des cinq assaillants résistait toujours plus de cinq heures après le début de l'assaut, a-t-il insisté.

«Un premier (assaillant) a fait sauter son véhicule à l'entrée du quartier-général ouvrant la voie à deux autres qui ont ouvert le feu contre les forces

de sécurité. Un autre kamikaze a été abattu» a-t-il rapporté, relatant une attaque complexe et coordonnée contre le siège de la police à Gardez, capitale de la province de Paktiya. Les talibans ont intensifié leurs actions à travers tout le pays depuis la fin avril, date de leur traditionnelle offensive annuelle.

YÉMEN :
25 civils tués dans un marché suite à un raid de la coalition saoudienne

Vingt-cinq civils ont été tués au cours d'une frappe aérienne de la coalition dirigée par l'Arabie saoudite ayant visé un marché populaire dans la province de Saada, dans le nord du Yémen, a annoncé dimanche l'agence de presse d'Etat contrôlée par les houthis, Saba.

La frappe aérienne a été menée samedi dans la soirée et a visé le marché al-Mashnak, au centre du district de Shada, a indiqué l'agence citant un officiel. L'officiel a ajouté que les victimes étaient des clients et des commerçants, et que de nombreuses personnes étaient grièvement blessées. L'agence n'a pas donné plus de détails, annonçant qu'elle publiera des photos des lieux plus tard dimanche.

A Saada, principale place forte du mouvement houthi, est basé le leader du groupe, Abdulmalik al-Houthi. Il s'agit de la dernière d'une série de frappes aériennes visant des civils yéménites depuis le début de la guerre en mars 2015. Il y a dix jours, quatre membres d'une famille ont été tués par une frappe aérienne de la coalition saoudienne contre une maison à Sanaa, capitale du Yémen, selon certains résidents et des membres du personnel médical.

Depuis mars 2015, la coalition se bat contre la domination des rebelles houthis, qui contrôlent presque tout le nord du Yémen, dont Sanaa, afin de redonner le pouvoir au président internationalement reconnu, qui a pourtant été chassé, Abd Rabbo Mansour Hadi. La guerre a tué plus de 10.000 personnes, dont une moitié de civils, et en a déplacé plus de 2 millions, selon les agences humanitaires des Nations Unies.

KOWEÏT:

Peine de mort commuée en perpétuité pour le chef d'un groupe pro-Iran

La Cour suprême du Koweït a commué dimanche en perpétuité la peine de mort prononcée contre un Koweïtien reconnu coupable d'avoir formé une cellule pro-iranienne et d'avoir planifié des attentats.

Hassan Abdelhadi Ali avait été condamné l'an dernier en première instance à la peine capitale, confirmée ensuite en appel. Les juges avaient estimé qu'il était «le cerveau d'un groupe» de 26 personnes de confession accusées de liens avec l'Iran et de la planification d'attentats dans l'émirat sunnite. Les membres du groupe ont été accusés d'avoir disposé, dans des caches, de nombreuses armes, explosifs et munitions.

Hassan Abdelhadi Ali a été reconnu coupable d'avoir été membre du mouvement chiite libanais Hezbollah depuis 1996 et d'avoir introduit dans l'émirat en contrebande de grandes quantités d'armes et d'explosifs depuis l'Iran. La Cour suprême, dont les jugements sont sans appel, a également condamné 20 membres du groupe à des peines de 5 à 15 ans de prison. Elle en a acquitté deux autres. Elle n'a pas examiné les cas des trois derniers membres de la cellule, toujours en fuite. Parmi eux, figure un

Iranien, Abdelreda Haider, condamné à mort par contumace par un tribunal koweïtien de première instance. Cet Iranien était accusé d'avoir recruté les 22 Koweïtiens membres du groupe et organisé leur séjour au Liban où ils avaient été formés au maniement des armes dans un camp militaire du Hezbollah. Les accusés, présents à la barre, avaient rejeté les accusations et affirmé que leurs aveux leur avaient été extorqués sous la torture. L'Iran avait nié tout lien avec le groupe.

APS

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Communication

**Prix du Président de la République,
du Journaliste Professionnel
troisième édition, 2017**

« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa troisième édition, comptant pour l'année 2017, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2017.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite** : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique** : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration** : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2016 - 2017.

Thème du concours : « La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :

- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :

- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
 - Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication
- La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 15 Septembre 2017.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:

<http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

ANEP ALGER

PERSONNALITÉ

Illizi commémore le 12^e anniversaire de la mort de Othmane Bali

La wilaya d'Illizi a rendu un vibrant hommage musical, samedi dans la soirée, au défunt Othmane Bali, à l'occasion de la commémoration du 12^e anniversaire de sa disparition.

Cette commémoration, qui a eu pour cadre la maison de la culture éponyme du défunt, a été rehaussée par la reprise, devant une assistance nombreuse de mélomanes, amis du chanteur et des autorités locales, des meilleures productions artistiques du défunt, en plus d'une projection retraçant son portrait, ses œuvres et les haltes ayant imprégné le jeune Othmane Bali, armé de son luth qui lui a valu une réputation parmi des vedettes et artistes de renommée mondiale.

L'occasion a donné lieu à l'organisation d'une réception en l'honneur de membres de la famille du défunt Othmane Bali, qui ont exprimé leur fierté de l'héritage artistique et musical léguée par le regretté qui a consacré sa vie à valoriser et représenter l'art targui authentique, avant de se féliciter de cette initiative du secteur de la culture pour la sauvegarde du legs culturel du Tassili N'Ajjer.

Le public s'est délecté, lors de cette commémoration, de chansons du défunt reproduites par la troupe "Tindi Fiziou", sous la houlette de l'artiste Ichendi.

Né en 1953 à Djanet (Illizi), Othmane Bali, de son vrai nom Mebarak Othmani, auteur, compositeur et interprète, a puisé sa réputation du Sahara, dont il a chanté la beauté et les nobles hommes "Touaregs", durant plus d'une vingtaine d'années.

La personnalité artistique qu'incarne Othmane Bali était également forgée par l'inspiration de sa mère, la défunte Hadja Khadidja, elle-même ancienne joueuse de Tindi (instrument musical traditionnel targui), qui l'a accompagné dans plusieurs de ses voyages à travers le monde.

Intervenant à cette occasion, le wali



d'Illizi, Moulati Atallah, a fait état d'un projet artistique à être lancé, en coordination avec les différentes parties concernées, pour la collecte des œuvres artistiques du défunt chanteur et la préservation de la mémoire artistique de la région, dont Bali était une figure de proue, au regard de tout ce qu'il apporté à l'art targui, et à la culture algérienne de façon générale.

Une soirée artistique commémorative a également été animée dans le village natal du défunt par des vedettes de la chanson targuie et de ses disciples, à l'instar de Abdallah Mesbahi, Chekkal Ahmed, Miloudi Mohamed, dit Choughli. Père de cinq (5) enfants, le défunt qui est décédé le 17 juin 2005, emporté par les crues de Oued-Djanet, a laissé diverses œuvres, dont ses célèbres chansons "Amine Amine", "Demaâ", "Tanemirt In Allah", "Yarekdine Ouline" et d'autres lui ayant valu une notoriété lors de concerts animés dans différents pays.

ORAN :

Un programme culturel au musée Zabana pour commémorer l'anniversaire de la mort du chahid Ahmed Zabana



Le musée national Ahmed Zabana d'Oran commémore dimanche le 61^{ème} anniversaire de l'exécution du chahid de la glorieuse guerre de libération nationale, premier Algérien guillotiné par les forces de l'occupation française, a-t-on appris auprès de cet établissement culturel.

Un programme riche a été établi à l'occasion de ces journées commémoratives de deux jours, a-t-on indiqué de même source. Les activités de la pre-

mière journée auront lieu en soirée à partir de 22 heures, avec notamment un spectacle folklorique et un autre sportif devant l'entrée du musée, et un atelier de dessin et de peinture avec la participation d'étudiants en arts plastiques des différentes écoles des beaux arts de la région ouest du pays qui s'appliqueront à dessiner le portrait le plus fidèle à partir d'une photo du martyr. Plusieurs expositions sur le chahid et sur d'autres thématiques en rapport avec la guerre de libération nationale seront, par ailleurs, ouvertes au grand public à partir du premier jour des activités commémoratives de cet anniversaire.

La levée des couleurs nationales aura lieu au rythme de l'hymne national par la troupe de la deuxième région militaire, en présence de cadres du musée et des autorités locales.

Des conférences sur «La nuit de l'arrestation du martyr Zabana à travers les archives et les témoignages» et «l'analyse de la lettre du chahid de la guillotine» sont au programme de la deuxième journée qui aura lieu au courant de la journée à partir de 10 heures.

Une cérémonie pour honorer la famille du chahid ainsi que des témoignages de ses compagnons sont prévus au cours de l'après-midi du 19 juin.

THÉÂTRE

«Adda zine el-hedda» programmé au Centre culturel algérien (CCA) à Paris



Une représentation du nouveau spectacle théâtral «Adda zine el-hedda» est programmée pour novembre prochain au Centre culturel algérien à Paris (CCA, France), a-t-on appris samedi à Oran de son auteur Mourad Senouci.

«Ce one-man-show, interprété par Samir Bouanani, sera à l'affiche du CCA avant la fin du mois novembre prochain», a précisé le dramaturge à l'APS.

«Cette programmation intervient dans le cadre des préparatifs de la tournée internationale du spectacle qui prévoit déjà une première sortie en Tunisie vers octobre», a expliqué Mourad Senouci. La nouvelle comédie est également inscrite pour une tournée nationale qui débute samedi soir au Théâtre régional de Mostaganem «Djillali Benabdelhalim».

Elle sera ensuite à l'affiche de la salle «Ibn Khaldoun» d'Alger (21 juin).

Après la fête de l'Aïd El-Fitr, la pièce

sera jouée en juillet prochain au Théâtre national d'Alger (TNA) «Mahieddine Bachtarzi». Elle sera ensuite interprétée à Constantine puis de nouveau à Mostaganem qui vit, pour rappel, au rythme des activités de son statut de «capitale du théâtre 2017». Monodrame inspiré du patrimoine littéraire universel, «Adda Zine El-Hedda» invite le public à vivre l'aventure du jeune Adda, candidat à l'émigration clandestine qui trouve refuge sur une île suite au naufrage de son navire. Ce spectacle connaît un beau succès auprès du public oranais qui a eu droit à trois représentations depuis la générale donnée en mai dernier. Le tandem Senouci/Bouanani s'était illustré auparavant avec «Metzeouedj Fi Oula» (Un mari en vacances), œuvre hilarante ayant franchi le seuil des 200 représentations en Algérie et à l'étranger.

APS

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SETIF

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES RESTREINT N°02/2017

Le Wali de la Wilaya de Sétif représenté par M Le Directeur de l'Administration Locale lance un avis d'appel d'offre nationale restreint pour

Acquisition de fournitures scolaires au profit des enfants nécessiteux pour l'année 2017
-Budget de Wilaya-

Les fournisseurs intéressés par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges auprès du Bureau des marchés de la Direction de l'Administration Locale de la Wilaya de Sétif: Avenue de l'ALN: Tél : 036 61 72 97 Fax : 036 61 72 99 N.I.F 09849015001929

Les offres doivent être adressées à M Le Directeur de l'Administration Locale de la Wilaya de Sétif dans l'adresse sus indiquée et doivent être présentées dans une enveloppe fermée et cachetée, comportant la mention

« A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

Cette enveloppe abritera trois (03) enveloppes scellées :

a- La première dite le dossier de candidature contenant :

1- Déclaration de candidature, dûment remplis et signée.

2- Déclaration de probité dûment remplis et signée.

3- Copie du statut de l'entreprise pour les sociétés.

4- Copie de registre du commerce.

5- Attestation de mise à jour CNAS

6- Copie de bilans financiers des 03 dernières années d'exercice 2014/2015/2016 visé par les services des impôts

7- Copie de cartes grises ou leurs RCPC + attestations d'assurance en cours de validité au nom du soumissionnaire.

8- Attestation de dépôt des comptes sociaux exercice 2016

9- Références professionnelles (attestations de bonne exécution/ certificats administratifs), délivrées par le maître d'ouvrage étatique et tous documents prouvant la capacité et l'éligibilité d'exécuter un marché similaire.

b- La première dite offre technique contenant :

1- Déclaration souscrire, dûment remplis et signée.

2- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

c- La seconde dite offre financière contenant :

1- La lettre de soumission dûment remplis et signée.

2- Le bordereau des prix unitaire (BPU) dûment remplis et signée.

3- Le détails quantitatif et estimatif (DQE) dûment remplis et signée.

Chaque enveloppe doit être identifiée par la mention «dossier de candidature» ou «offre technique» ou «offre financière».

Le délai accordé pour la préparation des offres est de : 10 jours (à partir de la 1^{ère} parution dans les journaux ou dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public BOMOP)

La date de dépôt des offres sera le dernier jour de préparation des offres, soit le ; à : 14h00, au siège de la direction de l'Administration locale de la Wilaya de Sétif

Toutes offres dépassées après l'heure susvisée seront rejetées.

L'ouverture des plis en séance publique, est fixée le jour même correspondant à la date de dépôt des offres à : 14h00 au siège de la Direction de l'Administration Locale de la Wilaya de Sétif, (séance publique).

Si le dernier jour du dépôt des dossiers coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au premier jour ouvrable suivant?

La validité de l'offre est limitée (03 Mois + 10 Jours).

Le service contractant peut, si les circonstances le justifient, proroger la durée de préparation des offres.

Le présent avis est considéré comme étant une invitation aux soumissionnaires pour assister à la séance de l'ouverture des plis.

Programme de la soirée

TF1 19:55

Esprits criminels

Réalisateur : Alec Smight
Avec : Joe Mantegna, Matthew Gray Gubler



Emily Prentiss réintègre l'équipe afin de prêter main forte à ses anciens collègues en l'absence de Hotch. Tous se rendent en Floride, où le corps d'une femme a été retrouvé dans un baril encastré dans du ciment. Le médecin légiste leur apprend que la victime, une mère célibataire, était encore vivante quand elle a été immergée dans le ciment. C'est alors qu'un autre corps, également celui d'une maman en solo, est mis au jour. Puis une troisième femme est enlevée et retrouvée morte 18 heures plus tard. Prentiss et les autres sont confrontés à un tueur et série, et il leur faut agir vite avant qu'il ne fasse une nouvelle victime...

France 2 20:00

Meurtres au paradis

RÉALISATEUR : RICHARD SIGNY
AVEC : KRIS MARSHALL, SALLY BRETTON

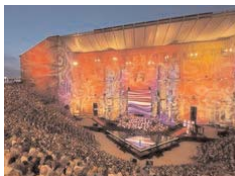


C'est l'heure des évaluations au poste de police d'Honoré. L'inspecteur approuve la fiche sans défaut de son agent Duwayne. Celle de P.-J. reste à faire, et tous se retrouvent à la buvette de Catherine. Humphrey lit, seul à sa table, une photo de Martha lui servant de marque-page. Alors qu'il rentre chez lui, il croise Sophie Boyd. Cette femme est morte d'inquiétude : son compagnon Tom Lewis ne répond pas à ses appels, il n'est pas au rendez-vous et son bateau est parti. Le lendemain, après une nuit de tempête, le corps de Tom est retrouvé sur le voilier, le crâne ensanglanté...

France 3 19:55

Musiques en fête

ÉMISSION CULTURELLE



Pour cette septième édition depuis le Théâtre antique d'Orange, Cyril Féraud et Alain Duault mettent toutes les musiques à l'honneur : opéra, opérette, comédie musicale, chants traditionnels et chanson française. Ils reçoivent des artistes internationaux et de jeunes talents. Avec, entre autres invités, les ténors Kévin Amiel et Jean-François Borras, Jane Birkin, les barytons Nicolas Cavallier, Seng-Hyoun Ko et Alexandre Duhamel, les sopranos Julie Fuchs, Chloé Chaume et Julie Cherrier, les mezzo-sopranos Aude Extrémo et Beatrice Uria Monzon... Et aussi, le Bagad de Lann-Bihoué, le ballet folklorique La Capoultero, le Chœur de l'Opéra de Parme, La Maîtrise de l'Opéra Grand Avignon, l'Orchestre national de Montpellier.

CANAL+ 20:00

Le bureau des légendes

SÉRIE DRAMATIQUE



Marie-Jeanne et son équipe mettent tout en oeuvre pour retrouver la trace de Paul Lefebvre qui se montre extrêmement prudent. Pour cela, elles tentent de manipuler Nadia et Prune. Pendant ce temps, à Bakou, Philippe découvre avec effroi que Marina n'est pas si novice qu'elle le prétend. Fou de rage, il séquestre la jeune femme dans sa chambre d'hôtel en attendant de recevoir des instructions de sa hiérarchie.

6 20:00

L'amour est dans le pré

Saison 12 - Autre



Quatorze agriculteurs célibataires font une nouvelle fois confiance à l'émission pour tenter de trouver l'élu(e) de leur coeur. Ils ont entre 27 et 60 ans et désirent, plus que tout, trouver le grand amour. Eleveurs de Saint-Bernard ou de vaches, pêcheurs, céréaliers ou viticulteurs, les trois femmes et onze hommes, passionnés par leurs métiers, cherchent aujourd'hui la personne qui fera de leur vie un conte de fée. La diffusion de leurs portraits en janvier dernier a suscité des milliers de lettres, mails, cadeaux et petites attentions, des quatre coins de la France et de l'étranger. Après des semaines d'attente, de stress et d'interrogations, le moment est enfin venu d'ouvrir ces courriers. Déclarations enflammées, retrouvailles bouleversantes, rencontres et histoires d'amour fusionnelles se succèdent.

Jeux

Samourai-Sudoku n°1602

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

2		8	4		6			
1	5			9	2	7		
	3				1			
4					3			
2						8		
	5				4			
7				5				
3	6	5		4	2			
4			1	6	9			

	5		2	3	6			
9		1	6		3	5		
	6				1			
	3					4		
4						6		
	1		2			5		
			2			9		
6	3				4	8	1	
	1	3	7			4		

	3			1	9		6	
7	5	6			1	4		
	8				3			
1					3			
9						8		
5					7			
	4				5			
3	6			4	7	1		
2		3	5			8		

						8	6		1	
	3	9				1	8	5		
		8						2		
	4							6		
	7							8		
		2						4		
	1							3		
8	4	6			1			9		
5			7	4				8		

Citation



“La mer enseigne aux marins des rêves que les ports assassinent.”

* Bernard Giraudeau

Mots croisés n°1602

1. Pique-niquer
2. Machine - Hardi
3. Cuites de manière à prendre une couleur dorée - Historique
4. Eclaire
5. Halte - Pleurer
6. Aumône - Sigle de l'angl. Human Immunodeficiency Virus - Note
7. Boîte - Harem
8. Cale en forme de V - Or
9. Ruinés
10. Garçon d'écurie - Durillons
11. Ile allongée près de Venise - Pierre
12. Relatif au palais de l'Élysée - Dirige
1. Ch.-L. de c. des Yvelines
2. Petite pomme - FI.
d'Espagne - Plante potagère à bulbe
3. Vingtième lettre de l'alphabet grec - Fondatrice américaine du mouvement Science chrétienne
4. Circonstance - Hasards
5. Osmium
6. Chlorure de sodium - Enfant
7. Ce qui est à lui - Toute particule subatomique de masse supérieure à celle du proton
8. Oléifiante
9. Unité de mesure d'équivalent de dose d'une radiation ionisante - Lumen
10. Drame japonais - Thulium - Cadmium - Atoll
11. Fleurette - Pronom indéfini
12. Etat de distraction (pl.) - Mammifère équidé

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

Terreurs



Grille géante n°301

radio de la tête	↓	sauvage	↓	mauvais suiet	↓	exercice de lucéen	↓	hystéro-tornie	↓	un an de plus!	↓	vieux de la vieille	↓
riqueur morale		potage régional		parties d'usine		exsuder		fait d'hiver				installer	
↓		↓		↓		↓		↓				↓	
chères	→									pianiste biterrois	→		
grande troupe										danse de cour			
↓					converti au Coran	→				↓			
amande enrobée	→							sortir du réel	→				
paix d'Amérique								astate au labo					
↓					n'en finira plus	→		↓					
douze mois	→				à moi	↓							
petit aluminium				diffuseur d'ondes dévotions	→							la maladie du siècle	↓
↓		passera à la poêle	→	pièce de moteur				lac des Highlands bien aménagée	→			détache-ra	↓
trop gros	→	↓					séduisais	→					
opérer							facile						
↓					route petite fin d'infinitif	→	↓				poisson de bocal	→	
vérification	→										petits cubes		
rouspéte										tissu de laine convenable	→		
↓										↓			
convenu	→				méprisée	→						oui mais du sud	↓
aimer					polochon	↓						métal étalon	→
↓					forme de ferrure nation d'Europe			avant ter	→			calmée	↓
								habiletés					
								bière légère manière de ramer	→			bon engagement reste étendu	↓
monnaie japonaise		niveaux de vie	→									cabanes de berger	↓
↓		tressai											
					près de ses sous note du diapason	→				maison de moujik Estonie chez elle	→		
épouse de tabellion	→	diminue le poids cours irrégulier	→					puissante presse point de la rose	→			posa un greffon	↓
↓		↓						↓					
comme un do très satisfait	→				dans les	→		période d examens saint normand	→			volonté	→
↓					c'est le	↓		↓				cité dans le texte	↓
					partie d'archipel	→							
verdict médical	→							résiste	→				
												société anonyme	→

Solution

C'est arrivé un 19 juin

Sudoku n°1601

9	8	6	2	4	5	3	1	7
3	4	1	7	6	8	5	2	9
5	7	2	1	3	9	6	8	4
8	5	4	3	7	1	2	9	6
2	9	7	4	5	6	8	3	1
6	1	3	8	9	2	7	4	5
4	2	8	5	1	7	9	6	3
1	5	6	9	8	3	4	7	2
7	3	9	6	2	4	1	5	8
6	9	1	7	5	2	4	3	8
3	4	5	8	6	9	1	2	7
8	2	7	1	4	3	9	5	6
6	8	5	7	4	1	2	3	9
3	2	1	5	9	5	7	8	4
9	7	4	8	2	3	6	1	9
5	4	6	9	1	8	3	7	2
2	9	5	4	3	7	6	5	1
1	3	7	2	5	6	4	9	8
4	5	3	1	8	2	9	6	7
8	6	2	3	7	9	1	4	5
7	1	9	5	6	4	8	2	3

Mots Croisés n°1601

FLEURDELISES
 OURSE■BALCON
 NEGOCIATION■
 CU■NY■UT■P■R
 IRASCIBILITE
 E■D■LOIS.ERE
 RIVIERE■B■AL
 ENEE■GSTAAD■
 MAR■BA■ENNUI
 ERBIL■ARC■IL
 NIECES■N■PRE
 T■SIDATIQUES

Grille géante n°301

E • O • A • P • N • T • S
 E N C O R S E L L E M E N T
 T A M O U R E • V I S E R
 I R R A I S O N N E E • R A
 A M I • A D I E U • D O T
 E P I N E • E P I • R E N E
 E N E M A • O G R E S • G
 A R S • P R E T E E S • F E
 C • M O R T E • V E T U •
 D E S O R I E N T E R A I T
 V A N T E • T R E V I R A
 P O S T E R A I • S E R A S
 I S E • E T A T • R A I S
 F R E R E • T I A R E • S E
 R A T I E R • A N S • R
 B E A S • C R E D I T E R A
 P I • M O R S E S • R A S
 M A T R O N E • F I E F S •
 R • E M E R G E N T • S A
 A S I L E S • I N • A G I R
 E L U S • I N D O L O R E

1990 : abrogation de la loi de ségrégation raciale (apartheid) interdisant les Noirs dans les lieux publics en Afrique du Sud.[réf. nécessaire]
 1991 : Pablo Escobar, le chef du cartel de Medellín âgé de 41 ans, considéré comme l'un des plus grands criminels du XXe siècle, se livre aux autorités colombiennes et reçoit l'assurance de ne jamais être extradé vers les États-Unis.
 2007 : Lancement en France du site YouTube.

Célébrations :
 - Journée mondiale de sensibilisation à la drépanocytose.
 - Algérie : Fête de la Révolution.
 - États-Unis : Juneteenth (en) ou Freedom Day ou Emancipation Day, Fête de l'émancipation, commémore dans 31 États, l'annonce de l'abolition de l'esclavage faite au Texas en 1865.

NATATION :

Michael Phelps défiera un requin blanc en juillet dans un épisode de «Shark-Week»

Le nageur américain Michael Phelps, le sportif le plus médaillé de l'histoire des jeux Olympiques avec 28 breloques, va défier un grand requin blanc dans un épisode de l'émission «Shark Week» qui sera diffusé au mois de juillet sur la chaîne de télévision Discovery Channel.

Dans cet épisode intitulé «Le Grand Doré contre le Grand Blanc», Phelps «défi» le plus redoutable des prédateurs des océans», promet «Shark Week» dans sa bande-annonce.

Phelps (31 ans) a pris sa retraite de sportif de haut niveau en août dernier, après les Jeux de Rio, où il est allé chercher cinq nouvelles médailles d'or et une d'argent pour établir un hallucinant record de 23 titres olympiques et 28 médailles (tous métaux confondus) en quatre Olympiades.



MEETING DE KLDNO (DÉCATHLON/1^{ÈRE} JOURNÉE): Larbi Bourada en tête

Le décathlonien algérien Larbi Bourada occupe la première position du meeting de Kladno (République tchèque), samedi à



l'issue de la première journée des épreuves du challenge IAAF du décathlon. À l'issue des cinq premières épreuves de la compétition, Bourada totalise 4130 points, devant le Norvégien, Martin Roe (4053 pts) et l'ancien recordman d'Afrique, le Sud Africain, Willem Coertzen (3930 pts).

L'Algérien, recordman d'Afrique de la spécialité (8521 pts), a dominé cette première journée en occupant la première position du 100m avec un temps de 10.76 (915 pts), en saut en longueur (7m.26 /876 pts), en saut en hauteur (2m05/822 pts) et au 400 m haies (48.47/886 pts).

Il a terminé à la 8e place au lancer du poids (12m.40/631 pts). Les épreuves de dimanche seront consacrées au 110 m haies, disc, saut à la perche, le javelot et le 1500m. Sans compétition depuis sa 5e place aux Jeux olympiques de Rio 2016, Bourada aura l'occasion de réaliser les minima pour la participation aux Championnats du monde d'athlétisme de Londres 2017.

Pour rappel, la meilleure performance de l'année du décathlon est détenue actuellement par le Canadien Damian Warner (8591 points), médaillé de bronze aux Jeux olympiques 2016.

BOXE:

Mayweather-McGregor le 26 août à Las Vegas

L'Américain Floyd Mayweather a réagi publiquement pour la première fois à l'annonce de son retour sur les rings de boxe pour affronter le 26 août à Las Vegas (Nevada), Conor McGregor en présentant la star des arts martiaux mixtes (MMA) comme «un sacré compétiteur».

«McGregor est un sacré compétiteur, les gens à travers le monde voulaient voir ce combat et je leur ai donné ce qu'il réclamait», a déclaré Mayweather samedi soir à la chaîne de télévision BSOTV.

«J'avais mis un terme à ma carrière, mais les gens voulaient me voir à nouveau sur un ring et me voilà de retour», a souri Mayweather qui a disputé son dernier combat en septembre 2015.

L'Américain, resté invaincu durant toute sa carrière (49 victoires), un record d'invincibilité partagé avec le légendaire Rocky Marciano, devrait toucher une bourse de 100 millions de dollars (89,4 M EUR) pour ce combat inédit entre l'un des meilleurs boxeurs de l'histoire et la figure de proue de la MMA, sport violent et spectaculaire très populaire aux États-Unis. Avec le partage des recettes TV et publicitaires, Mayweather, surnommé «Money» (argent), pourrait engranger plus de 200 millions de dollars, du jamais-vu. Mayweather a également refusé de provoquer, pour l'instant, son adversaire qui, pour beaucoup d'observateurs n'a aucune chance dans un combat se disputant selon les règles de la boxe, sans recours donc aux coups de pied et de genou autorisés en MMA.

APS

KARATÉ-DO :

Les athlètes de la sélection algérienne soutiennent le directoire mis en place par le MJS

Quatorze (14) athlètes de l'équipe nationale de karaté-do ont apporté leur soutien à la démarche du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) portant sur la mise en place d'un directoire pour gérer les affaires de la Fédération algérienne de la discipline (FAK), secouée depuis plusieurs mois par une instabilité dans sa direction, en attendant l'organisation d'une Assemblée générale électorale (AGE).

L'installation d'un directoire n'a pas fait l'unanimité au sein de l'Assemblée générale de l'instance fédérale et a aussi conduit à l'intervention de la Fédération mondiale de la discipline (WKF) qui a tout simplement exigé la dissolution de tout organe non élu.

«Nous, athlètes d'élite de l'équipe nationale seniors (kata/kumité) portons à votre connaissance que nous approuvons et soutenons votre décision portant sur la désignation de M. Aboubaker Mekhfi, ainsi que tous ses autres assistants au directoire chargé de la gestion de cette période transitoire», selon la lettre adressée au ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, dont l'APS détient une copie.

Ces athlètes, qui ont été reçus jeudi par M. Ould Ali, dont la championne d'Afrique-2017 Kamilia Hadj Said, ont tenu également dans leur lettre rendue publique dimanche, à dénoncer «la mauvaise gestion et l'injustice pratiquée par l'ancien staff».

Dans une autre correspondance adressée au ministère de la Jeunesse et des Sports le 8 juin, la WKF a demandé de «faciliter» l'organi-

sation d'une assemblée électorale et de trouver, dans «un délai de 45 jours», une solution aux «dysfonctionnements» que vit la FAK depuis plusieurs mois.

«Nous avons le regret de vous informer que nous avons enregistré des dépassements et dysfonctionnements en contradiction avec les textes et règlements de la WKF et la charte olympique au sein de la Fédération algérienne de karaté depuis la démission du président sortant au mois d'avril 2016 à ce jour et qui doivent trouver leur solution dans un délai ne dépassant pas les 45 jours», a écrit la Fédération mondiale de karaté à M. Ould Ali.

«(...) Nous vous saurions gré de bien vouloir procéder à la dissolution de tout organe non élu de la Fédération algérienne et de faciliter l'organisation par les membres de l'Assemblée générale



d'élections libres», ajoute la WKF.

Mais le ministre de la Jeunesse et des Sports, qui a parlé de «léthargie», de «conflits internes» et de «dysfonctionnements voire d'infractions» ayant caractérisé la FAK, a invité jeudi les membres du directoire de l'instance fédérale actuellement en place à travailler en «toute transparence pour asseoir une politique claire de sélection de l'élite sur la base de critères connus de tous», avec comme principal objectif «remettre de l'ordre dans cette discipline et lui faire retrouver sa place au niveau international».

TENNIS / TOURNOI ITF JUNIORS À MAHDIA (TUNISIE) :

Tirage au sort favorable pour les Algériens Radjaâ et Rahim

Le tirage au sort a été assez favorable aux tennismen algériens Khalil Adel Radjaâ et Mohamed Racym Rahim au premier tour qualificatif pour le tableau final d'un tournoi international juniors, prévu du 20 au 25 juin à Mahdia (Tunisie),

suivant le programme de compétition dévoilé samedi soir par les organisateurs.

Radjaâ, tête de série N. 6, sera opposé au Tunisien Mehdi Zaâboub, au moment où son compatriote, Rahim, sera opposé à un autre Tun-

sien, en l'occurrence Mohamed Anouar Jabri.

Deux autres internationaux algériens devaient disputer les qualifications de ce tournoi international juniors, à savoir Mohamed Ali Abibsi et Karim Bendjamaâ.

Le premier était en liste d'attente, et n'a finalement pas été retenu, alors que Bendjamaâ s'est retiré au dernier moment. Ce tournoi de grade 4 se joue sur les courts en dur du Tennis Club de Mahdia.

JUDO / PARTENARIAT ALGÉRIE-EGYPTE :

Un stage en commun pour préparer les Mondiaux de Budapest

La sélection algérienne de judo effectue un stage de deux semaines au Caire, dans le cadre d'un partenariat avec l'Égypte, en vue de préparer conjointement les prochains championnats du monde de la discipline, prévus du 28 août au 3 septembre 2017 à Budapest (Hongrie), selon l'Union arabe de judo.

Ce stage a démarré le 5 juin et prendra fin lundi au Centre Olympique du Caire, où se regroupent les différentes sélections égyptiennes, sous la conduite de l'en-

traîneur Yacine Silini, côté algérien, et des frères Bassem et Hithem Al Hussein, côté égyptien, ainsi que de leur Directeur technique national (DTN) Hussein Helmi.

C'est la deuxième fois de suite que les sélections algérienne et égyptienne effectuent un stage de préparation en commun, pour préparer conjointement un grand événement sportif, comme ce fut le cas l'an dernier, en Corée du Sud.

Le succès de cette première ex-

périence a donc encouragé les deux nations à la renouveler cette année encore, tout en promettant de continuer à collaborer à l'avenir, avec l'objectif de faire progresser un peu plus la discipline, à travers le contact et l'échange.

Avant de s'associer à son homologue égyptienne, la Fédération algérienne de judo (FAJ) collaborait déjà avec d'autres pays du Maghreb, particulièrement avec la Tunisie et la Libye.

COUPE D'ALGÉRIE DE BASKET-BALL (MESSIEURS) :

L'US Sétif premier qualifié en finale

L'US Sétif s'est qualifiée en finale de la coupe d'Algérie de basket-ball (messieurs), en s'imposant devant le CRB Dar Beida sur le score de 64 à 62, en demi-finale disputée samedi soir à Si Mustapha (Boumerdes).

C'est la deuxième an-

née consécutive que les basketteurs de Sétif accèdent à la finale de la Coupe d'Algérie.

La deuxième demi-finale, prévue dimanche (22h30), oppose le GS Pétroliers tenant du trophée depuis 2011, au NB Staouéli un habitué de

la compétition qu'il a remporté à trois reprises (1999, 2000, 2007).

La finale de la coupe

d'Algérie de basket-ball 2016-2017 se tiendra le 5 juillet à Alger.

Résultats des demi-finales :
CRB Dar Beida - US Sétif 62-62
Dimanche 18 juin :
A Si Mustapha : GS Pétroliers - NB Staouéli (22h30).

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (POULES) : Le MC Alger prépare Mbabane Swallows avec un effectif au complet

Le MC Alger prépare avec un effectif au complet la réception de Mbabane Swallows (Swaziland) demain au stade du 5-Juillet (22h00), pour le compte de la 4^e journée de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football.

Le gardien de but, Fawzi Chaouchi, absent lors des deux précédentes sorties de son équipe pour blessure, et Hadj Bouguèche, qui vient à son tour de se remettre d'une blessure l'ayant éloigné des terrains pour plus d'un mois, ont réintégré l'entraînement des Vert et Rouge qui préparent depuis samedi au centre technique de Sidi Moussa leur rendez-vous continental.

Seul Zohair Zerdab manque encore à l'appel, vu que sa période d'indisponibilité à cause d'une blessure est encore longue.

Les Mouloudéens visent deux victoires de suite en accueillant Mbabane Swallows puis Platinum Stars d'Afrique du Sud (entre 30 juin et 2 juillet) afin de valider leur billet pour les quarts de finale avant la dernière journée de la phase de groupes (entre 7 et 9 juillet) au cours de laquelle ils rendront visite au CS Sfax (Tunisie).

Après trois journées, le MCA occupe la deuxième place au classement du groupe B avec 5 points, devancé d'une unité par le leader, le CS Sfax, alors que Mba-



bane et Platinum occupent les 3^e et 4^e places avec respectivement 4 et 1 points. Les deux premiers de la poule passent aux quarts.

«Un seul mot d'ordre règne au Mouloudia : la victoire, rien que la victoire», assure le capitaine d'équipe Abderrahmane Hachoud. Mais l'enchaînement des matchs cette saison, surtout que le «Doyen» courrait trois

lièvres à la fois, risque de laisser des séquelles sur le plan physique en cette fin de saison.

Il s'agit en fait de l'appréhension majeure de l'entraîneur du Mouloudia, Kamel Moussa dont l'équipe vient de terminer à la deuxième place le championnat de Ligue 1, synonyme d'une qualification à la Ligue des champions d'Afrique la saison pro-

chaine. Quatre jours après la réception de Mbabane Swallows, le MCA aura à accueillir également l'ES Sétif, qui vient de s'adjuger le titre de champion d'Algérie, samedi prochain au stade Omar-Hamadi, pour le compte des demi-finales de la coupe d'Algérie, une compétition dans laquelle le club défend son titre.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (PHASE DE POULES) : MC Alger-Mbabane Swallows demain à 23h00

La rencontre MC Alger-Mbabane Swallows (Swaziland) prévue initialement mardi à 22h00, a été retardée d'une heure pour débiter à 23h00 au stade du 5-juillet dans le cadre de la 4^e journée de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF).

Ce changement d'horaire est intervenu suite à une demande formulée à la CAF par la direction du Mouloudia d'Alger, a appris l'APS dimanche de cette dernière.

Le «Doyen», revigoré par sa deuxième place en championnat de Ligue 1 Mobilis qualificative à la Ligue des champions

la saison prochaine, est deuxième au classement de la poule B que domine le CS Sfax de Tunisie avec 6 points, soit une unité d'avance sur le représentant algérien. Mbabane et Platinum Stars (Afrique du Sud) sont 3^e et 4^e avec 4 et 1 points respectivement.

USM ALGER : Début de la prospection des jeunes talents

La direction de l'USM Alger a lancé l'opération de la prospection des jeunes talents qui a débuté dans la soirée de vendredi au stade Omar Hamadi de Bologhine (Alger), a annoncé samedi le club algérois sur son site officiel.

La soirée de vendredi a été consacrée spécialement pour la catégorie des moins de 17 ans (joueurs nés en 2001), en présence de plus de 250 jeunes qui se sont présentés au stade Omar Hamadi pour tenter leur chance afin

de porter le maillot rouge et noir. L'opération de la prospection se poursuivra ce samedi soir et dimanche soir, toujours avec la catégorie U-17. Le directeur des catégories jeunes au sein de l'USMA, Mustapha Aksouh, a dirigé

cette opération de prospection annuel. Il est assisté par le superviseur de l'équipe, Mohamed Mekhazni, ainsi que tous les membres des staffs techniques des différentes catégories jeunes du club de la capitale.

COUPE DE TUNISIE (FINALE) : Le C.Africain bat l'US Ben Guerdane (1-0) et remporte le titre

Le C.Africain s'est adjugé la coupe de Tunisie de football 2016-2017 en battant l'US Ben Guerdane 1 à 0, en finale, disputée samedi au stade olympique de Radès.

Le but de la victoire a été marqué dès la 2^e minute par Saber Khalifa qui a été expulsé en fin de rencontre ainsi que le défenseur de l'US Ben Guerdane Mohamed Amine Ben Ismail après une alter-

cation. C'est le premier titre depuis 17 ans et le 12^e remporté par le C.Africain après les sacres de 1965, 1967, 1968, 1969, 1970, 1972, 1973, 1976, 1992, 1998, 2000.

MLS - NEW YORK CITY: Villa dépasse les 50 buts

L'ancien international espagnol David Villa a dépassé samedi le chiffre des 50 buts inscrits sous le maillot de New York City avec un doublé face au champion MLS en titre Seattle (2-1).

Villa, 35 ans, a relancé son équipe, menée depuis la 40^e minute, en marquant sur pé-

nalty (52) son 50^e but depuis ses débuts dans le Championnat nord-américain de football (MLS) en 2015.

L'attaquant passé par Valencia, le FC Barcelone et l'Atletico Madrid, élu meilleur joueur de MLS la saison dernière, a donné la victoire à New York City en reprenant

de volée en bout de course un centre au deuxième poteau de Jack Harrison (77).

Villa disputait samedi son 78^e match en MLS.

Il est le 53^e joueur dans l'histoire du championnat à atteindre le chiffre des 50 buts. Le meilleur marqueur est l'Américain Landon Do-

novan avec 145 buts en 340 matches. Grâce à cette victoire, New York City, entraîné par l'ancien international français Patrick Vieira, est 3^e de la conférence Est avec 27 points, à deux longueurs du leader Toronto qui affronte plus tard dans la journée de samedi DC United.

LIGUE 2 MOBILIS/JSM BÉJAÏA : Le nouvel entraîneur Zeghdoud vise l'accession

L'entraîneur Mounir Zeghdoud, dont la nomination aux commandes techniques de la JSM Béjaïa est imminente, a indiqué dimanche que le principal objectif que lui a assigné la direction du club était de mener les Vert et Rouge de «Yemma Gouraya» vers l'accession en Ligue 1 Mobilis de football.

«J'ai pratiquement tout conclu avec la direction de la JSMB, et la signature du contrat est prévue pour les tout prochains jours. L'objectif sera évidemment de faire monter l'équipe en Ligue 1», a déclaré Zeghdoud à l'APS. Pour sa première expérience comme entraîneur en chef, l'ancien défenseur international avait contribué grandement à l'accession de l'US Biskra parmi l'élite à l'issue du défunt exercice.

Il avait, à la surprise générale, été démis de ses fonctions à quelques encablures de la fin du championnat, laissant le club sur le podium.

Ce passage réussi à l'USB aura encouragé la direction de la JSMB, à sa tête le président Boualem Tiab, à miser sur l'ancien usmiste pour revenir dans la cour des grands. Les Béjaouis avaient échoué dans cette mission au cours des deux précédents exercices, après leur relégation au deuxième palier à la fin de la saison 2014-2015. Mais pour rééditer l'exploit de l'USB, Zeghdoud reste persuadé que l'effectif des gars de «Yemma Gouraya» a besoin «de renforts de qualité», a-t-il dit, au cours du mercato estival. Un point que le jeune technicien va aborder avec le président Tiab lors de leur prochaine rencontre. En attendant, les responsables de la JSMB ont déjà entamé une purge au sein de la composante de leur équipe, en mettant pas moins de dix joueurs sur la liste des libérés, apprend-on de ce club. Outre l'imminent engagement de Zeghdoud, la direction de la JSMB a également fait appel à Taoufik Kabri pour épauler le nouvel entraîneur en chef, lui, qui avait déjà fait un passage dans cette formation pendant la première partie de l'exercice écoulé.

Elle a aussi nommé l'ancien joueur de la JS Kabylie, Karim Doudane, au poste de manager général en remplacement de Braham Zafour, «appelé à d'autres fonctions», selon la même source.

COUPE D'ALGÉRIE (1/2 FINALES)/USM BEL-ABBÈS : Le président calme les joueurs 48h avant le match face au CR Belouizdad

Le président de l'USM Bel-Abbès, Abdelghani Al Hanani, revenu à de meilleurs sentiments après avoir claqué la porte il y a quelques semaines, s'est de nouveau réuni avec ses joueurs à l'issue de l'entraînement de samedi soir pour calmer leurs ardeurs et les rassurer au sujet de leurs arriérés de salaires et primes de matchs avant 48 heures de leur rencontre sur le terrain du CR Belouizdad, en demi-finales de la coupe d'Algérie. Al Hanani s'est engagé à attribuer une prime de match ainsi qu'un ou deux salaires à ses protégés avant le début de la semaine prochaine, a précisé le club de Ligue 1 algérienne de football sur sa page facebook officielle. Promu cette saison parmi l'élite, l'USMBA aura été la belle surprise du championnat clôturé mercredi passé, et au terme duquel cette formation a réussi à décrocher la quatrième place au classement. Les spécialistes sont unanimes à dire cependant qu'il y avait de la place pour les gars de la «Mekerra» de faire mieux, mais les problèmes financiers ont stoppé les protégés de l'entraîneur Si Tahar Cherif El Ouezanni dans leur élan. L'équipe a même fait les frais de la grève enclenchée par les joueurs peu avant la fin du championnat, en concédant deux défaites de suite sur les terrains de l'USM Alger (6-2) et de la JS Kabylie (1-0) lors des 28^e et 29^e journées. La direction de l'USMBA tente de tourner cette page pour se concentrer pleinement sur «Dame» coupe, le seul trophée que compte ce club fondé en 1933 dans son palmarès et remporté en 1991 face à la JSK. Selon la même source, une prime de 300.000 DA a été promise aux joueurs en cas de qualification en finale.

APS

COUPE DES CONFÉDÉRATIONS : Les Allemands avec un brassard noir contre l'Australie en hommage à Kohl

La Fédération allemande de football (DFB) a obtenu le feu vert pour que les joueurs de son équipe nationale portent un brassard noir lundi contre l'Australie en Coupe des Confédérations en hommage à Helmut Kohl, chancelier allemand de 1982 à 1998 et grand artisan de la réunification, décédé vendredi à l'âge de 87 ans.

Les U-21 porteront également ce signe de deuil lors de leur match contre la République tchèque à l'Euro-2017 espoirs ce dimanche en Pologne, a précisé la DFB sur son site.

«Helmut Kohl était membre d'honneur de la DFB et s'est justement illustré dans la relation germano-russe» au cours des années 1980 et lors de la chute du Mur de Berlin, a ajouté la DFB, en référence à la Russie où se dispute la Coupe des Confédérations qui a démarré samedi.

Sous l'ère Kohl, l'Allemagne a remporté deux titres majeurs, la Coupe du monde 1990 et l'Euro-1996.

«Helmut Kohl a toujours été un grand ami du football, accompagnant chaleureusement notre équipe nationale. La réunification restera comme son grand oeuvre historique.

Nous lui sommes reconnais-

sants pour l'unité du football et n'oublions jamais qu'à travers son action, des équipes d'Erfurt et Münster, de Leipzig et de Munich peuvent aujourd'hui jouer au football ensemble», a rappelé le président de la DFB, Reinhard Grindel.

«Helmut Kohl était un homme d'Etat allemand et européen hors du commun. Je me sens proche de lui, et pas seulement autour du titre de l'Euro-1996, lorsqu'il est venu faire la fête avec nous dans le vestiaire à la fin», à Wembley, a raconté pour sa part Oliver Bierhoff, actuel manager de la sélection et auteur des deux buts allemands en finale



de ce tournoi (2-1 but en or contre la République tchèque). L'Allemagne, championne du monde 2014, entre en lice dans

la Coupe des Confédérations contre l'Australie lundi à Sotchi (18h00 locales, 16h00 algériennes).

Vieira intéressé par le poste de sélectionneur des Etats-Unis



L'ancien international français Patrick Vieira a admis que le poste de sélectionneur des Etats-Unis pourrait l'intéresser un jour, tout en assurant que ses fonctions actuelles d'entraîneur de New York City le combleraient.

«Pourquoi pas? Je ne sais pas ce qui

peut se passer demain», a répondu Vieira à une question de la chaîne de télévision ESPN sur son éventuel intérêt pour le poste de sélectionneur de «Team USA».

«Mais cela serait idiot pour moi d'aller plus loin, parce que pour être sélectionneur, il faut de l'expérience, il faut connaître le Championnat, il faut connaître les joueurs, mais je suis encore loin de tout cela», a-t-il poursuivi.

«Diriger les Etats-Unis serait quelque chose d'intéressant, beaucoup d'entraîneurs à travers le monde voudraient avoir ce job un jour (...) mais je suis très heureux où je suis en ce moment, je suis complètement investi dans le projet de New York City, dans ce qu'on veut construire, je vais en faire partie», a-t-il insisté.

Les Etats-Unis, 3es des qualifications

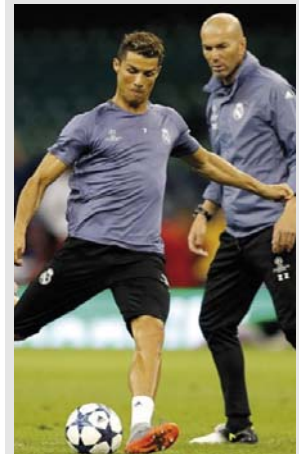
de la zone Concacaf pour le Mondial-2018, sont dirigés depuis novembre dernier par Bruce Arena qui a succédé à l'ancien international allemand Jürgen Klinsmann, limogé après cinq années en poste.

Vieira, 40 ans, dirige depuis janvier 2016 New York City où il a fait ses débuts d'entraîneur d'une équipe première.

Le nom du vainqueur de la Coupe du monde 1998 et de l'Euro-2000 a récemment été cité du côté du club français de Saint-Etienne, qui a finalement choisi l'Espagnol Oscar Garcia.

«Avoir son nom associé à Saint-Etienne ou à d'autres clubs, c'est flatteur, mais cela s'arrête là», a-t-il précisé. L'ancien milieu défensif d'Arsenal a par ailleurs salué le niveau du football aux Etats-Unis. «Il y a du talent (...) Quand on voit ce que le Championnat MLS a accompli lors des 20 dernières années, que va-t-il se passer lors des 20 prochaines années?», s'est-il interrogé.

ESPAGNE: L'entraîneur Zidane tenterait de dissuader Ronaldo de quitter le Real Madrid



L'entraîneur du Real Madrid, Zinedine Zidane a contacté par téléphone son joueur Cristiano Ronaldo pour tenter de le dissuader de quitter le club espagnol comme il aurait menacé de le faire, affirme dimanche le journal sportif espagnol Marca.

Selon Marca, qui ne cite aucune source, le technicien français a interrompu ses vacances en Italie pour appeler Ronaldo en Russie et vérifier s'il voulait vraiment quitter l'Espagne en raison des accusations d'évasion fiscale lancées contre lui par le parquet et qu'il considère «sans fondement».

Zidane, poursuit le journal, «lui a fait comprendre que le Real Madrid est une équipe qui gagne grâce à lui» et qu'il «a besoin de lui autant pour son esprit de compétition que pour ses buts».

Selon Marca, CR7 a également reçu un coup de téléphone du capitaine du Real, Sergio Ramos, pour tenter de le retenir. Ronaldo, qui devait affronter dimanche le Mexique à la tête de la sélection portugaise, à Kazan dans la Coupe des Confédérations, ne s'est pas exprimé depuis que le journal sportif portugais A Bola a affirmé vendredi que l'étoile portugaise avait décidé de quitter l'Espagne cet été. Selon A Bola, il serait dégoûté par les poursuites du fisc et le manque de soutien de son club.

APS

INSOLITE

L'ex-star du football Paolo Maldini qualifié pour un tournoi de tennis pro

Le célèbre ex-joueur de football italien Paolo Maldini qui a porté le maillot de l'AC Milan pendant 25 ans et a été 74 fois capitaine de l'équipe nationale, jouera fin juin son premier tournoi de tennis professionnel, rapporte dimanche le journal Il Tennis italiano.

Paolo Maldini, 49 ans dans une semaine, et son entraîneur de tennis Stefano Landoni, 45 ans, joueront le double du tournoi challenger de Milan à partir du 26 juin après avoir obtenu une wild-card (une invitation, ndr) en remportant un tournoi rodeo. Un tournoi rodeo en Ita-

lie se déroule sur un week-end et des amateurs peuvent y participer, tandis que les tournois challenger représentent la catégorie inférieure du circuit professionnel ATP. Paolo Maldini est un monument du football international: il a gagné 26 trophées avec l'AC Milan, a joué 126 fois dans l'équipe nationale avec laquelle il a été, entre autres, finaliste du Mondial-1994 et de l'Euro-2000.

Il est actuellement directeur technique du club de football Miami FC en Floride, dans le championnat nord-américain MLS.



CHAMPIONNAT DU BRÉSIL (8E JOURNÉE): Santos tenu en échec par Ponte Preta (0-0)

Santos a concédé à domicile un match nul (0-0) contre Ponte Preta et, de la 5e place occupée actuellement, pourrait chuter dans le ventre mou du championnat du Brésil à l'issue de la 8e journée qui se termine

lundi. Avec 13 points, Santos est en effet sous la menace de Bahia, Sao Paulo, Cruzeiro, Fluminense et Flamengo qui comptent 10 points avant de jouer cette 8e journée.

Les leaders Corinthians (19 pts) se dépla-

cent dimanche sur la pelouse de Coritiba (3e, 14 pts), avant que Gremio (2e, 18 pts) n'aille défier Cruzeiro (10e, 10 pts) sur sa pelouse lundi en clôture de journée.

PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية الجزائر
المحافظة الإدارية بوزريعة
بلدية بن عكنون

إعلان

تحقيق الملامة وعدم الملامة

بسم الله الرحمن الرحيم
السلامة وعدم الملامة حول إنشاء نفاذات نوع : " مطعم "

بمجلس الكائن ب: شارع إيفر تومي رقم 14 - بن عكنون - و. المستعمل
من طرف البلدية: بيجوي بلال .

و عليه فكل المواطنين المالكين في موزع المكان المذكور و الراغبين في إنشاء
وأيضا مدعوي القرب من مصلحة الشؤون الاقتصادية للبلدية أن وضع سجل
لأداء العرض تحت تصرفهم ابتداء من تاريخ صدور هذا الإعلان في الصفحة
الوطنية ولأداء خمسة عشر (15) يوما

19/06/2017

ZOUMA DE RETOUR EN FRANCE ?

Et si Kurt Zouma retrouvait la Ligue 1 cette saison ? Peu utilisé cette saison par Chelsea (neuf matches, dont trois titularisations), l'ancien Stéphanois ne sera pas retenu par ses dirigeants, selon Téléfoot. Un message qui ne serait resté sans réponse, puisque l'Olympique Lyonnais et l'OGC Nice auraient commencé à se renseigner sur le cas du défenseur de 22 ans. A un an de la Coupe du monde, l'international français (2 sélections) pourrait tenter un retour au Pays pour espérer créer la surprise et partir en Russie.

Ghoulam a déjà choisi son prochain club

À un an de la fin de son bail initial, Faouzi Ghoulam n'a pas encore signé de prolongation avec le SSC Naples. Le latéral gauche de 26 ans pourrait donc changer d'air cet été. Si cela arrivait, l'ancien défenseur de l'AS Saint-Étienne, ciblé par le PSG pour succéder à Maxwell, aurait déjà une idée bien tranchée de sa prochaine destination en cas de retour en Ligue 1. En effet, d'après les révélations de l'hebdomadaire *France Football*, Faouzi Ghoulam n' imagine pas une autre destination que le Paris Saint-Germain en cas de retour en Ligue 1. Mais la semaine dernière, *Il Mattino*, le quotidien napolitain bien renseigné, annonçait que la piste menant à l'international algérien avait pris un coup de froid suite à l'arrivée d'Antero Henrique, le nouveau directeur sportif du PSG. Le Portugais de 49 ans ayant d'autres cibles prioritaires pour ce poste. Pour l'heure, alors que son contrat court expire en 2018, Ghoulam se dirigerait plutôt vers une prolongation avec le SSC Naples jusqu'en 2021. Un nouvel engagement avec un salaire annuel net de 1,9 M€, beaucoup moins que les 3 M€ annuels que le natif de Saint-Priest-en-Jarez réclamait.

Man City: Daniel Alves approché ?

Daniel Alves pourrait quitter la Juventus Turin cet été, après seulement un an passé en Italie, avec notamment un Scudetto et une finale de Ligue des champions à son crédit. Selon la presse britannique, Manchester City pourrait en effet réussir à arracher la signature du latéral droit brésilien, très à son avantage au cours des derniers mois.

L'Auriverde découvrirait ainsi, à 34 ans, la Premier League, tout en retrouvant celui qui fut son mentor au FC Barcelone: Josep Guardiola.



LIVERPOOL ALL-IN SUR AUBAMEYANG ?

Désireux de quitter le Borussia Dortmund, l'attaquant Pierre-Emerick Aubameyang (28 ans, 46 matches et 40 buts toutes compétitions cette saison) se retrouve dans l'impasse. Annoncé proche du Paris Saint-Germain, le Gabonais ne reviendra pas en France puisque le club de la capitale a finalement décidé de laisser tomber les négociations. Mais ce dimanche, l'ancien Vert pourrait retrouver le sourire. En effet, *Le Parisien* annonce que Liverpool serait prêt à casser sa tirelire pour l'attraiter. A la recherche d'un attaquant de pointe de calibre international, les Reds de Jürgen Klopp, qui a dirigé la Panthère en Allemagne, seraient disposés à payer 70 millions d'euros pour enrôler Aubameyang, sous contrat jusqu'en juin 2020. Le Joueur africain de l'année 2015 se laissera-t-il tenter par un mouvement chez le récent 4e de Premier League ?

RONALDO AIMERAIT JUSTE UNE AUGMENTATION...

« C'est impossible que Cristiano parte. Il se trouve dans le meilleur club du monde et il continue de grimper dans les performances année après année. Nous entrons dans une saison de Coupe du monde. Il veut être en confiance et ne prendra pas le risque de partir. C'est un coup de pression pour que les gens du Real prennent l'affaire en main », a-t-il expliqué au journal *Le Parisien*. Pour qu'il prenne l'affaire en main, financièrement parlant, afin d'obtenir une nouvelle rallonge salariale, alors que de son côté, son grand concurrent Lionel Messi est sur le point de prolonger son contrat avec le Barça. Jorge Mendes sera sans doute ravi d'apprendre qu'un de ses proches a révélé le fond de l'affaire... Cette version est en tout cas la plus crédible parmi toutes celles évoquées ces derniers jours.

DIER SUR LE DÉPART

Revenu en Angleterre depuis l'été 2014 après avoir percé au Sporting Club du Portugal, Eric Dier pourrait profiter de l'été pour

franchir une nouvelle étape dans sa carrière.

En effet, selon le *Daily Telegraph* et *Football.fr*, le milieu de terrain de Tottenham serait sur les tablettes de Manchester United.

Les Red Devils seraient prêts à offrir 60 millions d'euros au Hotspur pour un joueur âgé de seulement de 23 ans et qui dispose encore d'une belle marge de progression.



Jawad Zarif: convergence de vues entre l'Algérie et l'Iran sur la lutte antiterroriste et le respect de la souveraineté des Etats



Le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Jawad Zarif, a mis en avant hier à Alger une convergence de vues entre l'Algérie et son pays concernant la coopération internationale, la lutte antiterroriste, le respect de l'intégrité territoriale et la souveraineté des Etats et la non ingérence dans leurs affaires internes. "Nous avons procédé à un échange de vues sur la nécessité de la coopération internationale dans la lutte antiterroriste, du respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriales des Etats et la non ingérence dans leurs affaires ainsi que sur l'importance du dialogue pour parvenir à des solutions pacifiques aux conflits et aux différends, a déclaré à la presse le chef de la diplomatie iranienne à l'issue de son entrevue avec le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel. M. Jawad Zarif a précisé avoir évoqué avec M. Messahel "les questions régionales notamment en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme" qualifiant ces entretiens de "bonnes et constructives". Qualifiant les relations entre l'Algérie et l'Iran de "très solides" dans divers domaines économiques et politiques, le ministre iranien a fait état de "concertations continues" et de "dialogue permanent" entre les deux pays concernant toutes les questions.

Il a affirmé, dans ce contexte, que cette rencontre a permis d'évoquer "les relations bilatérales ainsi que la coopération bancaire et économique et les moyens à même de dynamiser et de booster davantage ces relations". Pour sa part, M. Messahel a affirmé avoir procédé avec son homologue iranien à l'évaluation des mécanismes de la coopération bilatérale et l'examen de la situation dans le monde arabo-musulmans.

L'entretien a été également l'occasion de "présenter l'approche algérienne en matière de lutte antiterroriste et concernant le rôle de la démocratie dans la lutte contre ce fléau", en sus de "la question du règlement des conflits et la position de l'Algérie rejetant toute ingérence étrangère dans les affaires internes des pays et la nécessité du respect de leur souveraineté", a ajouté M. Messahel.

"Même pour la situation en Syrie, en Libye ou en Irak, notre position est claire: la solution doit être interne, entre les concernés directement, sans aucune ingérence ou pression politique de l'extérieur", a ajouté M. Messahel.

Il a souligné, dans ce sens, l'importance du "respect de la souveraineté, de la volonté et des choix des peuples". Le ministre iranien des Affaires étrangères a entamé dimanche une visite en Algérie dans le cadre d'une tournée en Afrique du Nord.

APS

Début de la 14^e édition du Prix international d'Alger de récitation, de psalmodie et d'exégèse du Coran

La 14^{ème} édition du Prix international d'Alger de récitation, de psalmodie et d'exégèse du Coran a débuté samedi au Palais des expositions (Pins maritimes) avec la participation de 51 pays musulmans et la communauté musulmane établie dans les pays occidentaux.

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa a présidé la cérémonie d'ouverture du concours en présence de membres du Gouvernement, de représentants du corps diplomatique accrédité à Alger et de représentants de la société civile.

Intervenant à l'ouverture de cette manifestation organisée sous le haut patronage du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, M. Mohamed Aïssa a indiqué que ce concours comportait plusieurs volets dont des conférences animées par le jury ainsi que des expositions coraniques, des activités artistiques et des veillées organisées dans les mosquées.

D'autres volets de proximité seront organisés dans toutes les wilayas au niveau des mosquées, des écoles coraniques, des zaouïas, des centres culturels islamiques et des radios régionales.

Composé de six membres algériens, tchadiens et bahreïnais, le jury est présidé par l'Algérien Mohamed Bourkab.

Lors de cette cérémonie,

plusieurs acteurs sur la scène culturelle islamique ont été honorés à l'instar de Said Chibane, Abdelouahab Hamouda, Cherifi Belhadj, Hadja Meriem et le calligraphe Mohamed Cherifi.

Le prix international d'Alger de récitation, de psalmodie et d'exégèse du Coran a été institué en 2003 sous le haut patronage du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Ce prix se veut être une tradition à travers laquelle des récitants venus de plusieurs pays musulmans concourent pour ce prix.

Il reflète également l'intérêt particulier que l'Algérie porte au Saint Coran et l'attachement du peuple Algérien à ce



livre sacré. Un concours national d'encouragement des jeunes récitants du Coran sera également organisé et destiné aux enfants de moins de 15 ans.

Les trois premiers lauréats du concours auquel prendront part des disciples de moins de 25 ans, recevront une récompense d'une valeur de 1.000.000 DA pour le premier, 800.000 DA pour le deuxième

et 500.000 DA pour le troisième lauréat. Pour les jeunes récitants de moins de 15 ans, les trois premiers lauréats recevront une récompense d'une valeur 500.000 DA pour le premier, 400.000 DA pour le deuxième et 300.000 DA pour le troisième.

D'autres prix seront remis aux participants à ce concours à l'occasion de Leïlat el kadr (nuit du destin).

ALGÉRIE - IRAN

M. Tebboune reçoit le ministre iranien des Affaires étrangères

Le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier à Alger, le ministre des Affaires étrangères de la République islamique d'Iran, Mohammad Jawad Zarif, qui effectue une visite de travail en Algérie, indique un communiqué des services du Premier ministre. Les entretiens qui se sont déroulés en présence du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, ont principalement abordé l'état d'évolution des relations bilatérales. A

ce propos, les deux parties ont tenu à exprimer leur volonté commune à œuvrer pour une "consolidation accrue" de ces relations, précise la même source. L'audience a, par ailleurs, donné lieu à un échange de vues sur les questions internationales d'intérêt commun, notamment celles liées à la crise du Golfe. A cette occasion, le Premier ministre a rappelé la position de l'Algérie qui "prône le dialogue entre les différentes parties".



Le ministre iranien des Affaires étrangères entame une visite en Algérie dans le cadre d'une tournée dans la région



Le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad

Jawad Zarif, a entamé hier une visite en Algérie dans le ca-

dre d'une tournée en Afrique du Nord.

Le ministre iranien a été accueilli, à son arrivée à l'aéroport international Houari Boumediene, par le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel.

Dans une déclaration à la presse, M. Mohammad Jawad Zarif a exprimé sa joie de se retrouver en Algérie, «pays frère», affirmant que les relations entre les deux pays «sont bonnes, solides et multidimensionnelles».

Le chef de la diplomatie iranienne a indiqué que «compte tenu des développements survenus sur les scènes

régionale et internationale, nous avons besoin de se consulter avec l'Algérie, première étape de ma tournée dans la région», ajoutant qu'il existait entre l'Iran et l'Algérie «une politique de consultations sur le plan international, ainsi qu'en matière de consolidation de la coopération entre les pays musulmans et les pays non-alignés».

«Dans ce cadre, nous avons besoin de davantage de consultations et de coordination» a-t-il précisé, exprimant ses remerciements au Gouvernement et au peuple algériens pour l'accueil qui lui a été réservé.